

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Héroux, à Montréal, rue Notre-Dame,
1640 et 1642.

Aujourd'hui maximum... 70
Minimum... 50
Même date l'an dernier... 54
Même date l'an dernier... 49

La Patrie

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 12. — Vent frais à fort
du nord-ouest. Temps beau et plus
frais. Vendredi, temps beau et frais.

21^e ANNEE — N^o 168-DIX PAGES

MONTREAL, MARDI, 12 SEPTEMBRE 1899

LE NUMERO: UN CENTIN

L'INCENDIE DE DORION

On soupçonne l'œuvre d'incendiaires

UNE ENQUETE PAR LE CORONER MACMAHON

Le coroner McMahon est allé à Vaudreuil, hier après-midi, pour tenir une enquête sur l'origine de l'incendie à Dorionville, jeudi dernier, lorsque la résidence de M. le Dr Rodier et celles de MM. Ayrd et Porcheron furent détruites de fond en comble. Ces personnes étaient en villégiature et occupaient ces propriétés à terme.

Depuis l'incendie des rumeurs de toutes sortes ont couru qui ont donné naissance à une enquête.

Le premier témoin entendu est M. Clerk, qui a déclaré ne rien connaître de l'origine de l'incendie, mais a fourni des détails complets sur la location des lieux et les circonstances antérieures à la destruction de l'incendie.

Mme Robillard, une voisine, dit que quelques instants avant l'incendie elle a entendu une certaine conversation entre deux personnes, dont une était une femme qu'elle ne peut positivement identifier.

Elle a rapporté des bribes de conversations plus ou moins importantes tendant à incriminer un des témoins, Georgiana Guthrie, une servante

AU LAC ST-JEAN

Une grande fête s'organise pour le 20 courant à Peribonca

Un grand ralliement de colonisation

Il y a deux ans, plusieurs de nos hommes les plus en vue dans notre province fondèrent à Québec une association dans le but de hâter et d'activer la colonisation dans la région du Lac St-Jean. Leur intention était de diriger leurs efforts plus particulièrement vers la partie nord de cette fertile contrée, c'est-à-dire le long de la rivière Péribonca.

En effet, la Société de Colonisation du Lac St-Jean, (tel est le nom de cette société), a vu ses efforts couronnés d'un succès presque immédiat, et voilà que déjà, une chapelle est devenue nécessaire aux colons de Péribonca. La date de la bénédiction est fixée pour le 20 du courant, et la Société se propose de profiter de l'occasion pour faire un grand ralliement des hommes de la cause patriotique, pour leur demander de traiter en public cette question devenue d'une importance telle que presque tous nos hommes publics et autres y ont pris intérêt.

Une meilleure occasion ne pouvait s'offrir aux organisateurs, tout en comptant sur le succès de leurs efforts, des prix de passage excessivement réduits, un endroit plus propice ne pouvait être désiré, une saison et une date ne pouvaient être mieux choisies, et surtout les récoltes remarquablement belles de cette année dans toute la région du Lac St-Jean ne manqueraient pas d'attirer un grand nombre de cultivateurs de toute la province.

Puis le concours de notre clergé, toujours si dévoué pour la cause de la colonisation, nos sociétés de colonisation, de nos hommes politiques, etc., etc., sous le patronage distingué de Sa Grandeur Monseigneur Bégin, et leurs Graceries Nos Seigneurs Labrecque, de Chicoutimi, et Blais, de Rimouki, et avec l'entière approbation des autres évêques de la province de Québec, cette excursion promet d'être un succès.

Les ministres fédéraux, Sir Wilfrid Laurier, Sir Henri Joly de Lotbinière, Sir S. A. P. Pelletier, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Jetté et les ministres locaux, les honorables MM. Marchand, Turgeon, Parent et D'Échelle ont aussi bien voulu accorder leur patronage aux organisateurs.

Somme toute, cette fête religieuse et ce grand ralliement de patriotes vont certainement faire époque dans notre histoire et en attendant faisons des vœux pour que les prévisions actuelles du succès ne se démentent pas et nous pourrions encore nous écrier avec orgueil: "En avant la colonisation!" Et en route pour le lac St-Jean!

INCENDIE

DESASTREUX

Des entrepôts importants sont la proie des flammes

Le feu à la Canada Life Insurance Company

A 2 heures ce matin, un incendie considérable éclatait chez MM. William Agnew & Co et chez Sanford, Fleming Manufacturing Company.

Le feu se déclarait dans les 2^e et 3^e étages de la bâtisse Nos 303 et 305 de la rue St-Jacques.

A peine l'alarme était-elle sonnée que les pompiers des postes Nos 1, 2, 3, 4, 5, et 6 arrivaient sur le théâtre de l'incendie. Le feu faisait rage et détruisait en peu de temps une grande quantité d'appareils électriques de la Sanford Fleming Manufacturing Coy. Les flammes s'élevaient du deuxième au troisième étage par l'ascenseur.

Avant que les pompiers aient pu accomplir un travail effectif le feu avait causé des dommages considérables dans le stock de soie et de laine de l'étage supérieur. C'est là que les dommages les plus considérables ont été faits par le feu et par l'eau, que les pompiers ont été obligés de lancer par torrents.

Les sous-chefs Dubois et Jackson commandaient la brigade et c'est grâce à leur habileté et au dévouement de leurs hommes que le feu n'a pu gagner les quatrième et cinquième étages où étaient emmagasinées des marchandises de grande valeur.

On estime les dommages à environ \$30,000.

A 5.35 heures, ce matin, un incendie se déclarait dans un des bureaux de la Canada Life Ins. Coy, coin des rues St-Jacques et St-Pierre. Ce bureau est occupé par la Watch Coy.

Le feu avait été communiqué par un fil électrique à une étagerie sur laquelle il y avait des livres.

Les dommages s'élevaient à une couple de cents dollars.

L'édifice de la Canada Life est à l'épreuve du feu, aussi l'élément destructeur n'a-t-il pas exercé le moindre ravage aux pièces avoisinantes, si bien que les locataires de ces bureaux ne se sont aucunement aperçus, jusqu'à ce qu'il y avait eu feu. Deux babcocks ont suffi pour calmer l'incendie.

COMMUNICATION DE L'ARCHE-VECHE

Vu l'absence de plusieurs officiers de la Caisse Ecclésiastique du diocèse de Montréal, l'Assemblée générale annuelle, des membres de cette société, qui devait avoir lieu le 14 du courant, est remise à plus tard.

Cet avant-midi a eu lieu dans les bureaux de direction du Pacifique Canadien, une assemblée des surintendants généraux des différentes compagnies de chemins de fer qui ont passé sur cette ligne.

Le village TURCOT

On veut l'annexer canoniquement

Joué après-midi aura lieu à la Côte St-Paul une assemblée des francs-tenanciers pour étudier le projet d'annexer canoniquement le village Turcot à la paroisse de Ste-Elizabeth de Portugal.

Vendredi il y aura une autre assemblée des francs-tenanciers de la Côte St-Paul pour décider la construction d'une nouvelle église et d'un presbytère.

Samedi après-midi il y aura une assemblée des francs-tenanciers de Dorval pour décider la construction d'une nouvelle église.

Caluso, très affairé, cherche un médecin.

Pourquoi faire un nègre? lui demandent.

Pour traiter mes humeurs noires.

ASSEMBLEE DES SURINTENDANTS

Cet avant-midi a eu lieu dans les bureaux de direction du Pacifique Canadien, une assemblée des surintendants généraux des différentes compagnies de chemins de fer qui ont passé sur cette ligne.

LE VILLAGE TURCOT

On veut l'annexer canoniquement

Joué après-midi aura lieu à la Côte St-Paul une assemblée des francs-tenanciers pour étudier le projet d'annexer canoniquement le village Turcot à la paroisse de Ste-Elizabeth de Portugal.

Vendredi il y aura une autre assemblée des francs-tenanciers de la Côte St-Paul pour décider la construction d'une nouvelle église et d'un presbytère.

Samedi après-midi il y aura une assemblée des francs-tenanciers de Dorval pour décider la construction d'une nouvelle église.

Caluso, très affairé, cherche un médecin.

Pourquoi faire un nègre? lui demandent.

Pour traiter mes humeurs noires.

LES ARCHITECTES

Le rapport qui leur sera soumis à leur assemblée annuelle

Plusieurs réformes opérées

La réunion annuelle générale de l'Association des Architectes de la province de Québec aura lieu à Québec, le 25 septembre. On y lira le rapport annuel. En voici la substance.

L'Association telle que maintenant organisée est en état d'élever la profession à son plus haut niveau.

Pendant l'année dernière on a accepté un amendement à la nouvelle charte. Cette charte proposée en premier lieu à la législature, notre charte aurait été forcée d'admettre sans examens tous les élèves qui auraient été admis pendant les années consécutives (plutôt que quatre) dans le bureau d'architecture. Nous aurions pu nous opposer à cela immédiatement, mais le conseil a cru préférable de proposer un amendement permettant à tous les élèves qui étudient à l'heure actuelle, d'enregistrer leurs noms, avec le privilège de se qualifier à l'expiration de quatre années d'apprentissage, (étudiant pris les examens préparatoires). Le projet amendement fut passé et sept élèves s'y sont conformés.

Aux examens du mois de janvier tenus à Québec, trois candidats réussirent. Aux examens de juillet, à Montréal, un candidat a subi avec succès son examen préliminaire et un autre a échoué. Deux candidats qui se sont présentés pour les examens finaux ont échoué sur plusieurs matières.

L'avenir du conseil proposera qu'une attention toute spéciale soit apportée afin de maintenir les examens dans toute leur sévérité, car ils forment la base de l'organisation des architectes.

Le conseil a déjà étudié la question de faire des lois contre ceux qui illégalement pratiquent comme architectes dans la Province. D'après l'opinion de notre avis légal, nous ne pouvons à l'heure présente prendre aucune précaution. Nous devons attendre une occasion favorable.

Beaucoup d'ouvrage a été fait; des circulaires ont été distribuées à tous ceux que l'on soupçonnait de pratiquer illégalement; une copie de la charte leur a été remise, démontrant l'existence légale de la profession dans la Province, ainsi qu'une liste des membres ont été distribués au public. Le conseil a fait des démarches auprès du gouvernement pour faire modifier le tarif et après une entrevue avec les ministres, les membres espèrent voir leurs demandes prises en haute considération.

Le conseil a nommé un comité spécial chargé d'augmenter la bibliothèque de l'association afin de la rendre réellement utile aux membres. Le gouvernement a déjà accordé pour la bibliothèque des copies des statuts de la Province de Québec à partir de 1890 jusqu'en 1899. Ces statuts ont été donnés en double, une partie pour la section de Québec et l'autre pour celle de Montréal.

L'association avait été invitée de prendre part à l'exposition française de 1900 et le conseil a à deux reprises consulté les membres, par circulaire. Le conseil n'ayant pas reçu de réponse a dû décliner l'invitation quoiqu'il soit convaincu qu'il serait très avantageux pour la profession d'être représentée sur une si vaste scène. L'inauguration du nouveau local n'a pas encore eu lieu.

Nous avons eu le regret d'apprendre pendant l'année dernière, la mort de M. A. G. Fowler, l'un des membres fondateurs de l'Association. L'association compte maintenant 139 membres actifs.

Le rapport est signé par M. Jos. Venne, secrétaire et M. A. Raza, président.

LE GRAND JURY

Fait la visite des maisons de correction et de santé

La propreté, l'ordre et la discipline remarqués partout

Les membres du grand jury, accompagnés de leur président, M. Jean L. Archéveque, ont commencé, hier matin, la série de leurs tournées habituelles de nos maisons de correction. Le programme de l'itinéraire a dû être changé pour certaines raisons. Au lieu de faire d'abord l'inspection du pénitencier de St-Vincent de Paul, on a cru devoir laisser cette dernière à mercredi prochain. Les jurés n'ont pas pour cela perdu leur temps. Cinq institutions ont été visitées. La prison des hommes, celle des femmes, le Bon Pasteur, l'Ecole de Réforme et l'Asile des aliénés, à Verdun.

Chacun de ces établissements, au dire unanime des grands jurés, a été trouvé dans un état digne de tous les éloges.

LA PRISON DES HOMMES

Le plus bel éloge que M. le gouverneur Valée ait pu recevoir, hier matin, de la part de ses visiteurs, a certainement été celui que l'on avait trouvé des dispositions dans un état de propreté irréprochable. Le verdict unanime a été que la discipline exercée dans l'établissement qu'il contrôlait, ne donne pas prise à la moindre critique. La prison de Montréal est toute autre, grâce à l'activité et au travail de la présente administration.

Il faut dire que M. Valée est très bien secondé par M. Olivier Barré, son député, et par M. Edouard Piché, garde en chef. Ce dernier a sous son commandement 43 hommes.

On a aussi pris toutes les précautions possibles en cas d'incendie. Tous les départements sont reliés au moyen de clochettes électriques. La ronde de nuit se fait toutes les heures.

Dans le département de l'hôpital il y avait quatre malades. Aucun d'eux, cependant, n'est allé. Les gens emprisonnés pour dette ont des quartiers spacieux et confortables. Parmi les détenus dans ce département, se trouve John Sitz, arrêté ici sous l'accusation d'avoir volé 4,000 marks à son associé à Blenheim, Allemagne. Sitz attend les papiers nécessaires à son extradition.

A moins qu'un individu soit condamné aux travaux forcés, on ne lui donne pas de la pierre à causer, si l'on peut lui procurer de l'ouvrage plus léger au dehors. D'après l'opinion du gouverneur, il ne faut pas laisser certains des prisonniers sans travailler. Ce sont ces derniers qui fomentent généralement les troubles, en incitant leurs compagnons à la révolte.

En fait, à remarquer, c'est que la prison de Montréal pourvoit à sa propre subsistance. On y trouve des ateliers correspondant à tous les besoins.

LA PRISON DES FEMMES.

L'institution dirigée par nos excellentes sœurs du Bon Pasteur, est aussi un modèle sous tous rapports. La révérende Sœur St-Etienne qui a le contrôle de la maison, a constaté patiemment, hier, que le nombre des malheureuses que les autorités confiaient à ses soins avait diminué de beaucoup. Il n'y a actuellement que 82 prisonnières dont 38 de la langue française.

CHEZ LES PROTESTANTS

L'établissement qui dirige Mlle McIntyre, la matrone, contient 19 prisonnières. A cet endroit aussi, la propreté et le bon ordre régnaient.

L'ECOLE DE REFORME

Cet établissement, présidé par le frère Richard, a surtout été l'objet des félicitations des visiteurs. Il y a actuellement 178 jeunes détenus. Une visite aux divers ateliers nous prouve le dévouement que ces bons frères exercent dans le but de rendre à la société des citoyens capables de gagner leur vie, à la place des jeunes vauriens qui leur sont confiés.

AU BON PASTEUR

La supérieure de l'ordre, mère Marie Ste-Hélène, a reçu les visiteurs avec beaucoup de courtoisie et leur a fait visiter les diverses institutions qui ne laissent rien à désirer. Elle actuellement sous ses soins 50 détenus.

L'ASILE DE VERDUN

Après avoir pris part à un dîner excellent à l'hôtel Richelieu, les membres du grand jury se sont ensuite dirigés vers l'asile des aliénés à Verdun, où ils ont été reçus par le docteur Burgess, médecin en chef de l'institution. Ce que la science et le progrès moderne ont pu inventer se trouve réuni dans cette magnifique institution. On y trouve même du luxe dans les quartiers habités par les patients qui paient pension. Le site de la bâtisse est splendide. La longue avenue avec ses pelouses et ses beaux arbres sert de lieu de récréation. En réponse à certaines questions, le docteur Burgess dit qu'il ne craignait pas de laisser en liberté un certain nombre de ses patients. Il leur faut absolument le grand air, dit-il. On n'a constaté qu'une seule évasion depuis au-delà d'une année. Il a sous ses soins actuellement 356 malades. Le docteur Burgess se plaint du fait que l'on ait cru devoir confier à ses soins deux idiots, un garçon et une fille.

Cette dernière, âgée de six ans, éprouve continuellement des crises épileptiques, et l'on s'attend à sa mort d'un jour à l'autre. Le jeune garçon est âgé de 10, et ne possède pas même l'instinct d'un animal ordinaire. Ce dernier semble plein de santé. Il y a à Verdun, en ou une infirmerie par chaque dizaine de détenus. Nous avons vu entre autres le nommé Charles Edwards, qui, il y a quelques années, avait tué sa jeune sœur à coups de marteau, à Outremont. Ce mortu avait créé toute

LE GRAND JURY

Fait la visite des maisons de correction et de santé

La propreté, l'ordre et la discipline remarqués partout

Les membres du grand jury, accompagnés de leur président, M. Jean L. Archéveque, ont commencé, hier matin, la série de leurs tournées habituelles de nos maisons de correction. Le programme de l'itinéraire a dû être changé pour certaines raisons. Au lieu de faire d'abord l'inspection du pénitencier de St-Vincent de Paul, on a cru devoir laisser cette dernière à mercredi prochain. Les jurés n'ont pas pour cela perdu leur temps. Cinq institutions ont été visitées. La prison des hommes, celle des femmes, le Bon Pasteur, l'Ecole de Réforme et l'Asile des aliénés, à Verdun.

Chacun de ces établissements, au dire unanime des grands jurés, a été trouvé dans un état digne de tous les éloges.

LA PRISON DES HOMMES

Le plus bel éloge que M. le gouverneur Valée ait pu recevoir, hier matin, de la part de ses visiteurs, a certainement été celui que l'on avait trouvé des dispositions dans un état de propreté irréprochable. Le verdict unanime a été que la discipline exercée dans l'établissement qu'il contrôlait, ne donne pas prise à la moindre critique. La prison de Montréal est toute autre, grâce à l'activité et au travail de la présente administration.

Il faut dire que M. Valée est très bien secondé par M. Olivier Barré, son député, et par M. Edouard Piché, garde en chef. Ce dernier a sous son commandement 43 hommes.

On a aussi pris toutes les précautions possibles en cas d'incendie. Tous les départements sont reliés au moyen de clochettes électriques. La ronde de nuit se fait toutes les heures.

Dans le département de l'hôpital il y avait quatre malades. Aucun d'eux, cependant, n'est allé. Les gens emprisonnés pour dette ont des quartiers spacieux et confortables. Parmi les détenus dans ce département, se trouve John Sitz, arrêté ici sous l'accusation d'avoir volé 4,000 marks à son associé à Blenheim, Allemagne. Sitz attend les papiers nécessaires à son extradition.

A moins qu'un individu soit condamné aux travaux forcés, on ne lui donne pas de la pierre à causer, si l'on peut lui procurer de l'ouvrage plus léger au dehors. D'après l'opinion du gouverneur, il ne faut pas laisser certains des prisonniers sans travailler. Ce sont ces derniers qui fomentent généralement les troubles, en incitant leurs compagnons à la révolte.

En fait, à remarquer, c'est que la prison de Montréal pourvoit à sa propre subsistance. On y trouve des ateliers correspondant à tous les besoins.

LA PRISON DES FEMMES.

L'institution dirigée par nos excellentes sœurs du Bon Pasteur, est aussi un modèle sous tous rapports. La révérende Sœur St-Etienne qui a le contrôle de la maison, a constaté patiemment, hier, que le nombre des malheureuses que les autorités confiaient à ses soins avait diminué de beaucoup. Il n'y a actuellement que 82 prisonnières dont 38 de la langue française.

CHEZ LES PROTESTANTS

L'établissement qui dirige Mlle McIntyre, la matrone, contient 19 prisonnières. A cet endroit aussi, la propreté et le bon ordre régnaient.

L'ECOLE DE REFORME

Cet établissement, présidé par le frère Richard, a surtout été l'objet des félicitations des visiteurs. Il y a actuellement 178 jeunes détenus. Une visite aux divers ateliers nous prouve le dévouement que ces bons frères exercent dans le but de rendre à la société des citoyens capables de gagner leur vie, à la place des jeunes vauriens qui leur sont confiés.

AU BON PASTEUR

La supérieure de l'ordre, mère Marie Ste-Hélène, a reçu les visiteurs avec beaucoup de courtoisie et leur a fait visiter les diverses institutions qui ne laissent rien à désirer. Elle actuellement sous ses soins 50 détenus.

L'ASILE DE VERDUN

Après avoir pris part à un dîner excellent à l'hôtel Richelieu, les membres du grand jury se sont ensuite dirigés vers l'asile des aliénés à Verdun, où ils ont été reçus par le docteur Burgess, médecin en chef de l'institution. Ce que la science et le progrès moderne ont pu inventer se trouve réuni dans cette magnifique institution. On y trouve même du luxe dans les quartiers habités par les patients qui paient pension. Le site de la bâtisse est splendide. La longue avenue avec ses pelouses et ses beaux arbres sert de lieu de récréation. En réponse à certaines questions, le docteur Burgess dit qu'il ne craignait pas de laisser en liberté un certain nombre de ses patients. Il leur faut absolument le grand air, dit-il. On n'a constaté qu'une seule évasion depuis au-delà d'une année. Il a sous ses soins actuellement 356 malades. Le docteur Burgess se plaint du fait que l'on ait cru devoir confier à ses soins deux idiots, un garçon et une fille.

Cette dernière, âgée de six ans, éprouve continuellement des crises épileptiques, et l'on s'attend à sa mort d'un jour à l'autre. Le jeune garçon est âgé de 10, et ne possède pas même l'instinct d'un animal ordinaire. Ce dernier semble plein de santé. Il y a à Verdun, en ou une infirmerie par chaque dizaine de détenus. Nous avons vu entre autres le nommé Charles Edwards, qui, il y a quelques années, avait tué sa jeune sœur à coups de marteau, à Outremont. Ce mortu avait créé toute

A LONGUEUIL

Un petit incident à l'assemblée du conseil hier soir

Emprunt de \$12,500 en perspective

Un petit incident est survenu à la séance du conseil municipal d'hier soir, à Longueuil. Le maire avait entendu la lecture du procès verbal de l'assemblée précédente, refusa d'abord de le signer, alléguant qu'il n'était pas tout à fait conforme aux faits. MM. Benoit et Maille, ayant soutenu le contraire et proposé l'adoption des minutes, le maire quitta le fauteuil et M. Gariépy, maire suppléant, le remplaça. La discussion s'engagea alors sur la question d'ajournement solennel par M. Lussier, ce qui voyant les minutes reprises sur le fauteuil et signa les minutes, tout en dégageant sa responsabilité.

L'on procéda ensuite à l'expédition des affaires courantes. Le Grand Tronc, par l'entremise de son avocat, donna avis qu'il présentera une requête en cour Supérieure aux fins de faire annuler le rôle d'évaluation relatif à l'estimation de son quai (\$25,000). Le maire est chargé de s'entendre avec la compagnie à ce sujet.

Un rapport de la commission des chemins concernant l'ouverture de certaines rues est adopté.

A la demande du conseiller Lussier, la commission Alaska Feather à Iowa devra déclarer par écrit avant le jour où elle acceptera ou non le règlement qui l'intéresse, tel qu'il a été amendé par le conseil.

Le conseiller Gariépy donne avis de motion qu'il proposera un règlement ordonnant un emprunt de \$12,500 et la séance a été ajournée.

COURRIER DE HULL

(De notre correspondant particulier)

Hull, 12. — Des cambrioleurs sont entrés dimanche matin, dans les bureaux de la compagnie électrique de Hull, à Aylmer, et ont enlevé deux boîtes contenant \$75. Les visiteurs nocturnes évidemment ont été dérangés dans leur travail, car ils ont laissé intactes huit autres boîtes contenant les recettes de la ville. La porte des bureaux a été enfoncée. Le constable Glondin, d'Aylmer, est à la recherche des auteurs de ce vol qu'il croit pouvoir rejoindre.

Hier matin, vers 9.30 heures, quatre magnifiques chevaux de trait, appartenant à la compagnie E. B. Eddy, ont été tués sur la voie du chemin de fer électrique de Hull, près de la barrière Allen, chemin d'Aylmer. Les chevaux ont été frappés par un trainway qui allait à une grande vitesse. La voiture n'a pas été déformée, mais les passagers ont été rudement secoués. On a constaté après l'accident que la barrière avait été laissée ouverte. Les chevaux étaient évalués à \$100 chaque.

Wm Chabot, hôtelier de Papineauville, vient d'intenter une poursuite au montant de \$500 contre les conseillers du village de Papineauville, pour avoir conspiré contre lui, en vue de lui faire perdre sa licence.

Les jeunes filles de la congrégation des Enfants de Marie, ont donné une magnifique représentation dimanche soir, dans la salle de l'œuvre de la jeunesse. On y a joué "Marguerite Alorus". Les actrices ont rempli leurs rôles avec beaucoup de satisfaction et les applaudissements ne leur ont pas manqué.

L'association fait nombreuse et comprénait plusieurs membres du clergé. Une petite comédie "Un thé chez Madame Bellemeur", a très bien réussi. Les actrices dans les deux pièces étaient Mlles F. A. Simon, E. Chénier, L. Mousseau, D. Leduc, R. Corbett, D. Burocher, J. Lapierre, J. Fréchet, V. Châtillon, L. Leduc, M. Gervais, A. Dumas, L. Goyette, J. Simon, A. Clairoux, et A. Aubert.

Les barbiers de Montréal ont reçu du bureau provincial de Montréal leur diplôme en rapport avec les règlements de l'association.

La cause de Albert Latourelle, l'assassin de Wm Reed, n'a pas été entendue, hier matin, devant le recorder Champagne, le plaignant étant absent.

LE COURRIER

Nous demandons pardon à nos lecteurs de ne pas avoir signalé à leur attention l'apparition d'un nouveau journal français du dimanche. "Le Courrier", tel est le nom du nouveau-né, qui paraît plein de vie et d'espoir en l'avenir. C'est un journal à 8 pages à grand format. Le premier numéro laissait très peu à désirer, nous croyons même que c'est la plus belle feuille qui ait encore été publiée à Montréal le dimanche matin.

Apparence typographique, informations générales, dépêches télégraphiques, sport, tout était vraiment intéressant.

Il y a place à Montréal pour un journal du dimanche. Nous souhaitons au "Courrier" de s'y implanter fermement et de réaliser les espérances qu'il fonde en lui, propriétaire, rédacteurs et amis. Longue vie!

LE R. P. BLAIS

Le R. P. Blais, O.M.I., missionnaire colonisateur, est parti jeudi dernier à la tête d'un contingent de missionnaires pour Manitoba, à la tête d'un contingent de touristes et de colons.

CETTE SAISIE DE CIGARETTES

M. Valin dit qu'il ignorait complètement qu'elles fussent dans son restaurant

M. L. Valin, de la rue St-Catherine, No 1639, au restaurant de qui les officiers du revenu ont pratiqué une saisie de cigarettes ne portant pas l'estampille réglementaire, explique de la manière suivante la provenance de ces cigarettes à son établissement.

Il y a quelque temps, et durant son absence, un inconnu accompagné d'un enfant se présenta à son restaurant. Il demanda un "sandwich" et comme il n'avait pas d'argent il offrit en retour six paquets de cigarettes moyennant quelques monnaies en sus. Le commis de M. Valin accepta les cigarettes, donna le "sandwich" et, en plus, vingt-cinq cents, représentant la valeur des cigarettes, puis sans remarquer qu'elles n'étaient pas estampillées réglementaire, il déposa celles-ci dans la vitrine. Il va de soi, dit M. Valin, que si mon commis et moi avions eu l'intention de frauder le département du revenu, nous n'aurions pas commis la bêtise d'exhiber ainsi une marchandise de contrebande.

Suivi par deux officiers du revenu se présentèrent à son restaurant et firent la saisie des paquets de cigarettes qui étaient encore intactes.

M. Valin reçut ensuite avis de passer au bureau du revenu où il donna ces explications.

M. Valin affirme qu'il n'a jamais eu avant cette saisie de peu d'importance aucune connaissance de la provenance de ces cigarettes et que même il ignorait qu'elles fussent dans sa vitrine.

DELOIRIMIER

Demande à s'agoutter dans les canaux de la ville

A la Commission des Chemins, hier après-midi, le conseiller F. Bayard, de la municipalité de De Lorimier, a présenté une requête de la part de cette dernière demandant à la ville la permission de raccorder l'égout de la rue Ivesville avec l'égout soit de la rue Frontenac, soit de la rue Forsyth.

La requête a été référée à l'ingénieur de la cité qui devra faire rapport.

COLONISATION

M. le chanoine Beaudry a Montréal

M. le chanoine Beaudry, procureur de l'évêché de St-Hyacinthe, était à Montréal, ce matin. Il se dispose à faire prochainement un voyage prolongé au Manitoba, au Nord-Ouest et en Colombie Anglaise.

M. le chanoine Beaudry a été autrefois un des apôtres de la colonisation présents à la mémoire de tous, dans l'Ouest et ses succès sont encore

BIBLIOTHEQUE GRATUITE

La bibliothèque gratuite de l'Union Catholique s'est ouverte ce matin. Cette année la bibliothèque ouvre ses portes avec 15,000 volumes. Comme amélioration, il y a de plus un très joli catalogue de 250 pages avec ordre alphabétique des matières et des auteurs. Ce catalogue sort des presses du "Cultivateur", 33 rue St-Gabriel. Il est fait avec beaucoup de soin et rendra de grands services à tous les membres.

LE MAIRE DE ST-HYACINTHE

Le maire E. H. Richer, de St-Hyacinthe, était de passage à Montréal, aujourd'hui, pour affaires spéciales. Le maire Richer assistait samedi à la démonstration Marchand, à l'île aux Noix, ainsi qu'un grand nombre de citoyens de St-Hyacinthe.

M. Richer croit que le Grand Tronc dotera St-Hyacinthe, bientôt d'une gare spacieuse.

M. L'ABBE MORIN

M. l'abbé Morin, jusqu'à ces derniers temps missionnaire colonisateur, est parti jeudi dernier pour Morinville. M. l'abbé sera absent environ cinq semaines.

ALARME AUTOMATIQUE

Une invention merveilleuse pour le département du feu

L'électricité de la ville en fait l'essai cet après-midi

A deux heures, cet après-midi, à eu lieu, au bureau de M. Badger, électricien, de la ville, un essai d'un nouveau système d'alarme automatique. Cet appareil est excessivement simple et effectif. L'inventeur est M. Jehan de Froment, Manitoba.

L'appareil fonctionne au moyen de la crinoline-cellulose-pyroxylène ou une espèce de fulmicoton.

La protection d'une bâtisse, dépend de la longueur d'un fil enveloppé de pyroxylène, substance très explosive et cinq fois plus rapide que la poudre à canon. Elle s'enflamme à la moindre étincelle, et au moindre contact de la flamme, ou encore à une température surchauffée de 95 degrés Fahrenheit (130 degrés centigrade).

La pyroxylène est si inflammable qu'elle ne peut mettre le feu à une trainée de poudre à canon tellement rapide l'explosion se produit à travers le coton qui passe dans la poudre.

L'appareil donne, au moyen d'un indicateur, l'endroit exact où le feu s'est déclaré.

On sait que la terrible conflagration du Windsor à New-York, a commencé dans un rideau. M. Jehan de Froment démontre comment cette catastrophe aurait pu être évitée au moyen de son appareil.

En effet, si un fil enveloppé de pyroxylène avait été passé dans le rideau et raccorder à un système d'alarme électrique, aussitôt que le feu se serait communiqué au rideau, la chaleur aurait enflammé le fil de pyroxylène et l'alarme aurait sonné automatiquement.

Si l'expérience de cet après-midi réussit, le département du feu recommandera fortement la nouvelle invention.

LA MORTALITE

Le chiffre de la mortalité s'est élevé la semaine dernière à 114: catholiques, 103; protestants, 11. Les causes de décès ont été: croup, 2; fièvre typhoïde, 1; débilité infantile, 57; consoption, 8; bronchite, 1; congestion pulmonaire, 2; pneumonie, 2; grippe, 1.



VU DE CORTE, VILLE DE L'ILE DE CORSE, OU DREYFUS SUBIRA SA PEINE.

SPORTS

NATIONAL vs TORONTO

Les courses de demain au Parc Delorimier

LIGUE PROVINCIALE

Deux excitantes parties en perspective

McGOVERN vs PALMER

Leur rencontre remise à aujourd'hui

LA CROSSE

Nous avons donné hier un aperçu de ce qu'il reste à faire au National s'il veut arriver à conserver son titre de champion.

La première des luttres qu'il doit engager est celle de samedi prochain. Il n'est pas besoin de dire ici que les joueurs pratiquent avec ardeur afin d'être en mesure de lutter avec succès contre les Toronto, car il ne faut pas s'illusionner au sujet de ces derniers, ils doivent être très forts si l'on en juge par leur victoire de samedi dernier sur les Cornwall, et, il faut bien se rappeler que la partie avait lieu sur un terrain de terre battue, ce qui n'est pas un avantage pour les visiteurs.

Le National est bien décidé de faire tout en son pouvoir pour ne pas succomber samedi, ce qui aurait pour effet de tirer beaucoup d'intérêt dans les dernières parties de la saison, car s'il est battu, samedi, l'on ne devra guère s'attendre à la voir triompher des Shamrocks le 23, et ces derniers seront champions.

Les joueurs du National pratiquent l'après-midi, maintenant, et les directeurs du club et de nombreux enthousiastes sont présents et suivent leurs mouvements. La tâche de choisir l'équipe est plus difficile que jamais.

Les suggestions qui sont faites aux directeurs sont aussi nombreuses que variées, et s'il fallait tout écouter, on ne saurait jamais à quel point tenir.

L'on peut être persuadé cependant que les directeurs du National feront tout pour le mieux, car ils se rendent parfaitement compte de la prudence et du jugement qu'il faut déployer afin d'arriver à de bons résultats d'ici à la fin de la saison; ils se rendent parfaitement compte du fait que la perte d'une seule partie leur enlèverait toute chance de se maintenir dans la première division. Les sportsmen canadiens-français qui ont perdu des sommes assez rondes sur la défaite du National par les Shamrocks au commencement de la saison, se proposent bien de saisir les occasions qui leur seront fournies afin de se refaire de leurs pertes. Ceci sera une autre raison qui forcera les directeurs à user de circonspection dans le choix de l'équipe.

Il sera impossible de dire, avant l'heure de la partie, quels seront les douze qui représenteront notre club dans sa lutte de samedi, mais il est fort probable que l'équipe différera peu de celle qui a fait une si belle lutte à Cornwall il y a quinze jours. Sur un autre terrain, et avec un referee sévère le National aurait certainement triomphé. La partie de samedi prochain aura lieu dans des conditions tout à fait différentes. Ce sera une lutte amicale, franche et loyale, et en somme une brillante exhibition de notre beau jeu national qui ne méritent pas d'être attirer une foule nombreuse au Montclair Baseball Park.

TROT ET AMBLE

LES COURSES DE DEMAIN

La piste du Parc Delorimier qui est destinée à prendre dans l'après-midi la place de l'hippodrome disparu de l'Exposition, sera, demain, le théâtre d'intéressantes courses, si l'on en juge par le nombre et la qualité des chevaux qui y sont entrés.

M. Gauthier a encore fait améliorer la piste devant le public, et celle-ci devrait être maintenant très rapide.

L'admission aux courses de demain est de 25 cents. Dames gratis. Le train des courses part de la gare à 11 h. 15.

LA BOXE

PARTIE REMISE

A cause de l'état menaçant de la température, la bataille entre Mc Govern et Palmer, qui devait avoir lieu hier, a été remise à ce jour.

Les deux luttres ont été remises à ce jour, car les deux combattants ne se sentaient pas en état de se battre. L'admission aux courses de demain est de 25 cents. Dames gratis. Le train des courses part de la gare à 11 h. 15.

Sammy Kelly a une somme de \$2500 à engager sur Mc Govern.

Voici les mesures des deux boxeurs :

PEDLAR PALMER, Champion d'Angleterre

Age 24 ans, 5 pieds 3 1/2, 135 livres

Hauteur 5 pieds 3 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

Longueur des bras 31 1/2, 135 livres

Longueur des jambes 31 1/2, 135 livres

BASE BALL

LIGUE PROVINCIALE - LA LUTTE DE DIMANCHE PROCHAIN

Il semble, tout comme dans la vieille ligue de crosse, que le championnat de la ligue provinciale, sera difficile à régler, cette année, c'est-à-dire que tout semble maintenant indiquer que deux clubs seront égaux et qu'une partie de détail devra être arrangée.

Actuellement le Richelieu et Sorel, et le club Mascotte sont sur un pied d'égalité, mais chacun d'eux a encore une partie à jouer, dimanche prochain, le Richelieu se rendant à Valleyfield, afin de se mesurer avec les Electric et les Mascottes se rendant à St-Hyacinthe, afin de reprendre avec St-Jean la partie protestée du 23 juillet.

Ni l'un ni l'autre n'aura la tâche facile, et pour ce qui est du Richelieu, les Electric n'ont pas été trop satisfaits de la manière dont on les a traités à Sorel puisqu'ils ont protesté la partie, proteste qui ne fut pas soulevée par la ligue, et quand aux Mascottes, les St-Jean ne sont nullement décidés à se laisser battre, car ils prétendent que leur victoire du 23 juillet n'aurait jamais dû leur être enlevée.

Tout porte donc à croire que les deux parties de dimanche seront excessivement intéressantes et que des fautes considérables y assisteront.

Le club Mascotte, comme c'est son habitude, organise une excursion à St-Hyacinthe.

La victoire de la partie et le grand nombre que l'on s'attend à voir accompagner l'équipe à St-Hyacinthe, on a obtenu, comme faveur insigne de la compagnie du Grand Tronc, que les billets d'excursion du club Mascotte soient réduits de moitié, et qu'ils soient réduits à 75c. Le train spécial de dimanche matin laissera la gare Bonaventure à 10 heures.

HULL VAINQUEUR CETTE FOIS

(Spécial à "La Patrie")

Hull, 11. - L'équipe de baseball de Hull qui avait été battue deux fois consécutives par le club des Forestiers Catholiques, a défait ce dernier hier après-midi, par un score de 18 à 3. La partie était le pitcher des Hulls et l'entraîneur des Forestiers.

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

LES ROCHESTERS RENCONTRENT UN

freese, A. Jarry, J. Jarry, Delorme, D. Racine, C. Racine, Monard, Empires, G. Monard, et Pelletier.

UN SPECTATEUR.

LONGUEUIL REPOUSSE A MARVILLE

Le club Marville est prêt de rectifier les erreurs du sommaire de la partie du 3 courant. Si le club Marville se croit supérieur au Longueuil, il a une bonne chance de faire de l'argent. Le club Longueuil est prêt à rencontrer les Marville, les mêmes joueurs que le 3 sur le terrain des Longueuil pour des enjeux de 1 contre 3, c'est-à-dire \$10 contre \$20 ou \$25 contre \$50. Puisque les Marville sont si sûrs de leur partie qu'ils viennent à Longueuil, qu'ils déposent \$25 contre les \$50 que nous déposeront. Et si les Marville remportent la victoire nous leur donnerons nos \$50, leur \$25 et \$10 de dépenses. Réponse sous 12 jours.

J. A. RHEAUME, Gérant.

P. S. - Si deux ou trois joueurs manquent au club Marville, nous leur donnerons la permission d'en avoir d'autres et de donner les noms et les positions qu'ils devront occuper sur la réponse, au club que nous leur adressons.

Longueuil a vaincu dimanche dernier les Otters pour la troisième fois. Le score que nous publions plus bas démontre que si les Otters ont remporté la victoire, ils ont encore du chemin à faire pour arriver à être l'égal du club Longueuil.

Longueuil, le 12 septembre 1899. 311123131-20 Otters, le 12 septembre 1899. 001201031-11

BICYCLE

DE NOUVEAUX RECORDS

Duer et Ryan, deux fameux bicyclistes se sont rencontrés samedi à l'hippodrome Berkely Oval, de New York dans un match de 20 milles derrière des machines à vapeur. Le résultat fut un succès pour Duer, qui battit non seulement tous les records pour une course de ce genre, mais Duer, le gagnant, a continué jusqu'à ce que l'heure soit terminée.

Voici un intéressant tableau démontrant le temps fractionnel de la course comparé à l'ancien record.

COURSE DE SAMEDI

Milles	Record	tour
1. Duer, 1.49.35	1.50	Ray Duer
2. Duer, 3.27.45	3.27	Everett
3. Duer, 5.09.35	5.18	Ray Duer
4. Duer, 6.49.45	7.08	Ray Duer
5. Duer, 8.29.25	9.00	Ray Duer
6. Duer, 10.10.25	10.37	Everett
7. Duer, 11.51.35	12.44	Ray Duer
8. Duer, 13.33.15	14.35	Ray Duer
9. Duer, 15.13	16.23	Ray Duer
10. Duer, 16.52	18.13	Ray Duer
11. Duer, 18.31	20.01	Ray Duer
12. Duer, 20.09.45	21.47	Ray Duer
13. Duer, 21.49x	23.31	Ray Duer
14. Duer, 23.29.45x	25.23	Ray Duer
15. Ryan, 25.12.25x	27.15	Ray Duer
16. Ryan, 27.02.15x	29.04	Nelson
17. Duer, 28.48.45x	31.55	Nelson
18. Duer, 30.30.45x	34.45	Nelson
19. Duer, 32.17.45x	36.02	Nelson
20. Duer, 34.02.45x	37.55	Nelson

Ainsi que les plus bas records professionnels.

21 milles, 35.54; 22 milles, 52.42-5.38 milles, 59.32-1.5; 24 milles, 41.21-3.5; 25 milles, 43.25-5.26 milles, 44.55-1.5; 27 milles, 46.43-1.5; 28 milles, 48.51-2.5; 29 milles, 50.43-1.5; 30 milles, 52.31-2.5; 31 milles, 54.17-1.5; 32 milles, 56.04-1.5; 33 milles, 57.51-1.5; 34 milles, 59.39-1.5.

1 heure, 31 milles, 400 verges. Ancien record, 31 milles, 400 verges.

AUX HOTELS

HOTEL PLACE VIGIER - Rich Meredith

Brooklyn, N.Y. - M. et Mme W. A. Ross, de Boston de la New York State League, ont été reçus par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York. M. et Mme Rogers ont été reçus par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York.

HOTEL RIENDEAU - J. H. Rouvier

O. Perron, de la New York State League, a été reçu par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York. M. et Mme Rogers ont été reçus par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York.

HOTEL ST-JAMES - M. et Mme Ed

ward, de la New York State League, a été reçu par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York. M. et Mme Rogers ont été reçus par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York.

HOTEL JACQUES-CARTIER - F. P.

Julie, de la New York State League, a été reçu par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York. M. et Mme Rogers ont été reçus par M. et Mme H. J. Rogers, de la New York State League, à leur arrivée à New York.

DEFI

Les Bordeaux lancent un défi aux Villars pour dimanche prochain. La partie devant se jouer sur le terrain des Bordeaux pour un enjeu de \$500. Par ordre du président, G. Ménard, Bordeaux.

NOTES

Les Villars et les Bordeaux ont joué dimanche une magnifique partie de baseball sur le terrain des premiers. Pas moins de 100 personnes y assisteront. La partie a été très contestée, les Bordeaux tenant la tête par un point jusqu'à la neuvième inning. Ce n'est qu'à la dernière heure que les Villars en faisant deux points ont assuré de la victoire. Si on compare la force des clubs on peut dire sans crainte que les Bordeaux ont joué une partie superbe et qui leur fait honneur, car n'ayant pas joué depuis deux ans et n'ayant aucune pratique pendant 1906, ils ont néanmoins battu les Villars. Cependant les Villars ont aussi de leur côté sans avoir beaucoup d'entraînement comme les Bordeaux. A la fin de la partie, le score était de 3 à 2 en faveur des Villars.

LE CHEMIN DE MONFORT

M. H. L. Auelair, I. C. de cette ville, a été nommé par le gouvernement provincial, arpenteur officiel pour le prolongement du chemin de fer Montfort.

DENTISTE

Dr A. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, Montréal.

AVERTISSEMENT

Ceci est la boîte que l'on imite



SEAL BRAND
JAVAS MOCHA
COFFEE
CHASE & SANBORN
MONTREAL

C'est sa merveilleuse popularité qui est la cause de cette imitation. Soyez sur vos gardes. Procurez-vous le véritable Café "SEAL BRAND" CHEZ TOUTS LES BONNS EPICIERES

Chase & Sanborn, Montréal et Boston

Le Savon Impérial

LAVE BIEN, ET DONNE SATISFACTION

C'est le Meilleur - Aussi le plus Pesant - 14 Onzes à la Barre

Conservez les enveloppes du Savon Impérial pour des présents.

En vente chez tous les épiceries.

J. Barsalou & Cie.

FABRIQUE - 144 RUE PLESSIS - MONTREAL

CHASSEUR, FUSIL, GIBIER!

Un bon chasseur sait où trouver le gibier. Il devrait savoir aussi que

Fusil, Pistolet, Poudre, Plomb, Cartouche, Ceinture, Sac, se trouvent chez

Chasseurs, Fusils, Gibier

Bell Téléphone 8030. Marchands... 1251.

LES Brosses D'Eddy

Pour la Maison Les Chevaux Le Plancher Et le Poêle

Sont maintenant sur le marché. Demandez-les à votre fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

INDIAN CATARRH CURE

Guerit promptement le Catarrhe du nez, de la gorge, de l'estomac et de la vessie. Réserve pour avoir les directions et le témoignage de la guérison de votre pharmacien. En voyez directement.

Prix: 50c et \$1.00 la boîte.

THE INDIAN CATARRH CURE CO.

146 rue Saint-Jacques, Montréal

Geo. Mortimer & Co., Central Warph Boston Mass., seuls agents pour les Etats Unis.

JNO. HUSLOP, Prop.

HABITUDE DE WHISKY ET DE MORPHINE GUERIES

chez soi, privément, sans injections hypodermiques, ni malaises, ni douleurs, ni perte de temps, ni autre inconvénient quelconque, par la Cure Dixon, le seul véritable spécifique connu pour ces maux, qui guérit positivement toutes les cas sans exception, s'il est pris fidèlement suivant les directions.

Nous garantissons volontiers de rembourser le prix du traitement à tous patients de bonne foi qui auront suivi nos instructions, n'aura pas été guéri.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la "Dixie Care Co." ou directement au gérant, J. B. Lathrop, N. 272 rue St-Jacques, Bell Tel. Est. 269.

Webster Frères & Parkes

228 rue St-Jacques

"3-4 et 1-4"

Vous ne pouvez vous permettre d'employer de la lumière à ce prix. Voyez les prix de la "LACHINE RAPIDE HYDRAULIC COMPANY" et jugez par vous-mêmes.

L. E. POIRIER & CIE

Peintres et Décorateurs

198 rue Saint-Hubert

Tél. Bell Est 175.

Vos Cheveux Gris

Le colorant de jeunes années, en faisant usage de

RESTAURATEUR ROBSON

En vente partout; see la bouteille

J. T. GAUDET, Pharmacien, Joliette, Qué.

AMUSEMENTS

THEATRE FRANÇAIS

W. E. Phillips, Gérant.

Semaine de 11 septembre

La célèbre pièce de BELASCO.

La Belle Russe

Les principaux artistes du programme de variétés sont CORRE et SONTON, les étoiles de l'Exposition de Toronto.

Tel. Est 316, pour les sièges.

Chemin de Fer Intercolonial

EXPOSITION DE QUEBEC

DATES DU DEPART: 12, 13, 14, 15 Septembre

RETOUR JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE

143 Rue Saint-Jacques

161-8

RHUMATISME

Guérison Assurée en 24 heures

St-Vincent de Paul, 28 juin 1899.

Je suis heureux de recommander la CURIE DU DR ROUBY. C'est certainement le remède le plus efficace contre les douleurs de nature rhumatismale, une seule application de cette merveilleuse cure m'a guéri d'une attaque du lumbago, qui me faisait terriblement souffrir, et qui avait résisté à tout autre traitement.

OSCAR BEAUCHAMP, Député-préfet, pénitencier St-Vincent de Paul.

En vente dans toutes les pharmacies, 50 cts la bouteille.

THE POLSON IRON WORKS

TORONTO

Machines à vapeur

Chaudières

Vases en acier

POUR TOUTS LES USAGES

Constructeurs en Canada des

CHAUDIERES TUBULAIRES BREVETÉES, POUR L'EAU DE YARROW ET MOSHER

Usines et bureaux: ESPLANADE EST, TORONTO.

ARENA JARDIN D'ETE

LE DRAME DE LA PASSION

ET LA PROCESSION

DU JUBILEE DE DIAMANT DE LA REINE

CE SOIR

PRIX - 10c et 20c

SPECIAL - CE SOIR

Mlle HOLLEN-SHEAR chante "LA CITE SAINTE" et autres sélections.

Grand Central Theatre

Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul

Semaine du 11 Sept. chaque après-midi et soir

BOSTON EXTRAVAGANZA CO., ASSISTEE DE

15 - Artistes - 15

Admission générale 10c. Loges 25c.

HENRY MORGAN & CO.

COLONIAL HOUSE

Square Philippe et Avenue Union

IMPORTATION D'AUTOMNE

DEPARTEMENT DE LA BONNETER

POUR DREYFUS

Le conseil de guerre recommande le condamné à la clémence du président Loubet

LES ANARCHISTES A PARIS

Ils essayent de faire du tapage, mais sont vite réduits au silence

L'EXPOSITION DE 1900

Le gouvernement allemand déclare qu'il y prendra part en dépit de la campagne juive et anglaise

Rennes, 12. — Le conseil de guerre a, hier, après-midi, une recommandation à la clémence du président de la République en faveur de Dreyfus. Son but est d'épargner au condamné une nouvelle dégradation. La recommandation sera remise à M. Loubet par le général Lucat.

Quand le secrétaire de M. Labori a informé Dreyfus de cette démarche, le prisonnier, très affecté, a dit : « J'ai encore de l'espoir. »

Chicago, 12. — M. James A. Garfield, de la loge 37 de l'Ordre Indépendant de l'Etoile de l'Ouest, a donné instruction au secrétaire Herzfeld de demander à toutes les grandes loges de l'Ordre d'adresser un appel au président McKinley, afin qu'il use de son influence pour obtenir le pardon de Dreyfus. L'ordre est composé de 6,000 membres, et le secrétaire Herzfeld pense qu'ils voteront tous en faveur de l'appel.

Chicago, 12. — Les Juifs de cette ville se proposent de faire une grande manifestation pour protester contre la condamnation de Dreyfus.

LES ANARCHISTES A PARIS

Paris, 12. — Un incendie a éclaté hier soir, rue Darbigny, près de l'église St-Joseph qui a été sacragée récemment par des anarchistes. Un grand magasin rempli de meubles a été détruit. Quand la police a voulu faire circuler les curieux, elle a été assaillie par plusieurs coups de gaz et de pierres qui ont été lancés.

Plus tard, une bande d'anarchistes a essayé de pénétrer dans l'église St-Joseph, mais elle a été tenue en échec par le sacristain armé d'un fusil. Bientôt la police a fait évacuer la rue. Un individu a tiré un coup de revolver sur un agent de police, mais personne n'a été blessé.

LES ITALIENS S'AGITENT

Rome, 12. — Le colonel Panizzardi prétend être très ému à cause du verdict de l'affaire Dreyfus. En plusieurs endroits de l'Italie il y a eu des manifestations en faveur du condamné. A Florence on a crié : « A bas les Juifs ! » et menacé le consul de France. La police a réussi à mettre les émeutiers à la raison après une lutte et a opéré vingt arrestations.

Paris, 12. — On dit que les dreyfusistes ont dépensé 100,000 francs, depuis 12 mois, pour faire face aux frais de procédure de l'affaire. Les dreyfusistes font courir le bruit de l'arrestation prochaine du général Mercier, mais celui-ci déclare qu'il a fait son devoir et ne craint rien. D'ailleurs le président Loubet s'oppose à la poursuite du général Mercier et des autres généraux. Il est en faveur d'une politique de conciliation et accorderait même à Dreyfus son pardon.

LES JUGES

Rennes, 12. — On dit que les juges qui ont voté pour la condamnation de Dreyfus sont les lieutenants-colonnels Bronzianni et de Biron, le commandant Merle et les capitaines Parfait et Beauvais. Le capitaine Proflet et le colonel Jouaust auraient voté pour l'acquiescement.

A RENNES

Rennes, 12. — Le calme règne ici. Tous les soldats et les gendarmes casernés aux environs sont partis, ainsi que la plupart des journalistes. Hier après-midi, les cafés étaient déserts. Un seul gendarme montait la garde devant la prison. Des ouvriers étaient occupés dans la salle d'audience du lycée.

Mme Dreyfus a rendu visite à son mari hier après-midi. Elle l'a trouvé aussi calme que la veille. Il a fumé une pipe, ce que lui était pas arrivé depuis longtemps.

L'EXPOSITION DE 1900

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND Y PRENDRA PART

Berlin, 12. — Des renseignements puisés aux meilleures sources permettent d'affirmer qu'en dépit de la campagne des Juifs et des Anglais, le gouvernement allemand considère maintenant l'affaire Dreyfus comme terminée, et n'a nullement l'intention de ne pas prendre part à l'exposition de 1900. Il ne faut pas oublier que, depuis plusieurs années, les relations franco-allemandes se sont continuellement améliorées.

LES ETATS-UNIS ET L'EXPOSITION

New-York, 12. — Un « congressman » nommé J. A. Levy a annoncé aujourd'hui qu'il demanderait au gouvernement de ne pas participer à l'exposition de 1900, à cause de l'affaire Dreyfus.

Washington, 12. — La direction de l'exposition universelle de 1900, a fait remise récemment à M. Woodward, sous-commissaire général des Etats-Unis à l'exposition de Paris, des emplacements pour quatre pavillons spéciaux qui doivent être construits par la commission américaine. La première de ces annexes s'élèvera sur l'esplanade des Invalides, sera affectée aux arts industriels, principalement à la lithographie et à l'imprimerie. Dans un second pavillon, situé sur le quai d'Orsay, sera exposé tout ce qui a trait à la marine marchande. Le pavillon forestier, également sur le quai d'Orsay, sera construit sur le modèle d'une case en troncs d'arbres dont on a fait ensuite un fort dans l'Ouest ; les différents objets qui contiendraient ce pavillon seront parmi les plus intéressants de la section américaine. Enfin le pavillon annexe de l'agriculture s'élèvera sur l'avenue de Suffren, tout près du palais des Machines.

LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 12. — Les journaux nationalistes commentent le jugement du conseil de guerre de Rennes. M. Ernest Judet, dans le « Petit Journal », écrit : « L'officier coupable est frappé de nouveau ; mais l'agitator dont il a été le prétexte et l'inspiration n'a pas capitulé. Il est temps qu'elle cesse et que la plus haute insurrection des temps modernes dépose ses armes empoisonnées. Si cette agitation continue, nous serons obligés de demander des mesures de répression pour réduire au silence les faux fils de la France. »

M. Alphonse Humbert, député nationaliste et rédacteur de l'« Eclair », écrit : « J'ai toujours cru Dreyfus coupable, et le jugement du conseil de guerre de Rennes est la preuve que cette opinion était bien fondée. Je suis encore de moi, je l'ai déclaré à la chambre et dans mon journal, et maintenant mon opinion est confirmée. Quel effet aura le jugement sur le gouvernement ? Ce dernier sera certainement affaibli ; et j'espère qu'il sera renversé. Le cabinet actuel était complètement favorable à Dreyfus, et ne fait que couvrir l'œuvre de son acquiescement, qu'il fut innocent ou coupable. Je n'attache aucune importance à la déclaration du gouvernement allemand. Un pays n'abandonne jamais ses espions. Le gouvernement allemand a fait une déclaration seulement pour la forme. Les officiers du conseil de guerre de Rennes ont rendu un jugement conforme à la justice et aux preuves qui leur ont été fournies, et je considère leur jugement comme inattaquable. »

« Le procès de Zola, au mois de novembre prochain, ne pourra être une source de dangers, car l'affaire Dreyfus, maintenant, régit, devient une chose jugée, qui doit imposer le respect. »

Quant aux raisons qu'on entend les juges pour trouver des circonstances atténuantes, je n'ai aucune idée de ce que sont ces raisons. Je puis seulement supposer que les juges ont voulu qu'Estherazy était le complice de Dreyfus, et qu'il n'était pas juste qu'un seul criminel fut puni, pendant que l'autre était en liberté. »

M. Drumont dit, dans la « Libre Parole » :

« Les sept officiers à Rennes ont méprisé les insultes et les flatteries, aussi bien que les tentatives de chantage de l'infâme gouvernement actuel. Ils ont jugé d'après leur conscience, sans l'honneur de l'armée et assuré un glorieux avenir au pays. La campagne dreyfusiste a été aussi désastreuse que celle de Zola. Le jugement du conseil de guerre de Rennes est comme un autre Ausierlitz, une grande victoire française sur l'armée des Juifs et des cosmopolites. »

Paris, 12. — Ce matin, l'« Aurore » publie une longue lettre d'Emile Zola, dans laquelle celui-ci parle de son nouveau procès qui aura lieu à Versailles, le 23 novembre. Le romanier déclare qu'il jurera que Dreyfus est innocent.

Stuttgart, 12. — Les amis de Dreyfus se croient si sûrs de son acquiescement qu'ils avaient retenu un logement pour lui dans la Forêt Noire.

Rennes, 12. — Mathieu Dreyfus est revenu ici et a rendu visite à son frère, ce matin. Le prisonnier a reçu, grand nombre de lettres de sympathie depuis samedi, et il passe son temps à les lire.

Paris, 12. — Le Journal dit que le d'Orléans aura lieu de regretter de s'être occupé de l'affaire Dreyfus. Il ajoute que la famille royale anglaise a refusé d'assister au mariage du fils du duc de Chartres, que le roi de Belgique a prié le duc d'Orléans de ne pas rester en Belgique, et que le roi d'Italie a défendu au duc d'Aoste, (neveu du duc de Chartres) et mari d'Hélène d'Orléans, de recevoir le duc d'Orléans s'il va en Italie.

DRAME DE LA MER

La goélette américaine Era emprisonnée dans les glaces

Elle parvient à se dégager après deux ans d'incessants efforts

Les officiers du steamer Manchester Trader, maintenant dans notre port, rapportent qu'il y a sept milles ouest de la Baie-Isle, mercredi dernier, ils ont vu une goélette faisant des signaux de détresse.

Le steamer stoppa immédiatement et recueillit une goélette contenant le premier maître d'équipage et quatre matelots.

L'officier raconte qu'il appartenait à la goélette américaine Era, commandée par le capitaine Comer, de New-Bedford.

Nous avons quitté ce port depuis 27 mois, dit le marin et notre vaisseau a été deux années durant prisonnier dans les glaces de la Baie d'Hudson. Au moment où le Manchester Trader nous a aperçus il y avait juste quatre jours que nous avions réussi à dégrader l'Era.

Avant de quitter le Manchester Trader, le maître d'équipage demanda au capitaine Comer s'il y avait un médecin à bord qui pourrait donner des soins au capitaine Comer, dangereusement malade sur le navire en détresse. Le capitaine n'ayant pas de médecin, ne put que leur donner des rendez-vous que le maître d'équipage avait certaines connaissances médicales à pu utiliser. On croit que l'Era arrivera à New-Bedford avant la fin de la semaine.

NE NEGLIGEZ RIEN

Un rien amène la toux chez les personnes délicates. Il faut urdre du BAUME RHUMAL.

LE R. P. FILIATRAULT

Le Révérend Père Filiatrault, provincial des Jésuites, est de retour depuis hier de son voyage en Europe.

NOS THEATRES

«CYRANO DE BERGERAC» EN MUSIQUE A L'ACADEMIE DE MUSIQUE

Nous ne pouvons nous débarrasser, en rentrant à l'Académie de Musique, hier soir, de la crainte qu'on nous ferait assister à une insupportable parodie d'un des chefs-d'œuvre les plus exquis de la scène française actuelle. Il nous est particulièrement agréable de dire que les supplices nous a été épargné. Au lieu d'être de la catégorie des tentatives audacieuses qui se contentent chez nos voisins ou le « humbug » en art dramatique régnant en maître, l'adaptation de l'œuvre de Rostand par MM. Herbert, Harry Smith et Stuart, Reed peut légitimement aspirer à être classée au nombre des pièces acceptables. Les auteurs ont eu l'intelligence de respecter les convenances et de conserver au chef-d'œuvre son cachet particulier et son allure française.

Donc, le «Cyrano de Bergerac» en musique tel que Francis Wilson et sa troupe nous l'ont donné hier mérite d'être des fois oubliées.

M. Wilson n'a peut-être pas la vraie conception du rôle de Cyrano ; il ne saurait pousser suffisamment que sous son enveloppe étrangement façonnée, Cyrano cache une grande âme, une âme belle et pure comme un rayon de soleil ; ce n'est pas un de ces pauvres malheureux qui sont la moquerie ou qui attirent la pitié des passants. Au contraire, c'est une personnalité très caractérisée, un génie qui domine, subjugue et brille. On ne saurait dégoûter d'art, le rôle de l'œuvre ; sa voix sympathique, tantôt énergique, tantôt émue, l'auditoire. M. Thomas McGraw a rendu avec son talent ordinaire le rôle de sir Philip Clithorne, et M. L. Henderson a fait bonne figure dans le rôle du capitaine Dudley Brand.

Dans le vaudeville, la pièce principale était une petite comédie burlesque jouée par Corbi et Stanton, et qui a eu un étourdissant succès.

THEATRE ROYAL
«Conology», tel est le titre d'une comédie qui sert d'introduction à une série d'opérettes qui sont le sujet d'attraction au Théâtre Royal, cette semaine. Dans cette pièce ainsi que dans celle intitulée «The Dark Town Club» on voit tous les talents de la compagnie entière réunis et employés dans un tourbillon entraînant de gaieté. MM. Wheeler et Edwards sur-tout, dans leurs chants africains, sont remarquables. Adams et Kelley se distinguent par leurs chants irlandais et hollandais. Rose et Albert Laval-lée ont bien réussi dans une danse originale intitulée «La poupée Svengoli».

William et Russell et Essie Williams terminent la série des variétés par une farce courte, mais pleine de vie. Les marches et les danses sont extrêmement intéressantes.

THEATRE DES VARIETES
«La Tour de Londres», le beau drame qui donne cette semaine le Théâtre des Variétés, a obtenu, hier, pour la première représentation un légitime et grand succès. L'interprétation est presque parfaite. Citons parmi les artistes qui jouent les principaux rôles, MM. Palmieri Darcy, Terdié, Maurice, mesdames Neville, Durney, Vertheul ; tous ont été très bien dans leurs rôles. Les autres petits rôles étaient également bien tenus. La troupe des Variétés a prouvé une fois de plus son homogénéité ; c'est un ensemble de bons comédiens qui savent valoir toutes les difficultés.

Les décors et les costumes sont très jolis et entièrement de style, la direction de cet établissement voulant que tout, dans ses spectacles soit d'une réalité parfaite.

Les entrées sont remplies par mesdames Marcelle Ducas et Rita de Santillane, absolument charmantes dans leurs répertoires. Les débuts de deux frères Delville ont été pour ces excellents duettistes un véritable triomphe. Six rappels chaleureux leur ont montré combien le public les goûtait. Ils ont été désemparés.

Comme on le voit par ce court résumé, le spectacle de cette semaine au Théâtre des Variétés est en tout point intéressant et mérite d'être vu.

AU GRAND CENTRAL THEATRE

Rarement nous avons vu aussi grande foule au Grand Central qu'hier soir. Pas un seul siège n'est resté libre, ce qui fait présager que la saison d'automne sera fructueuse en fait de recettes. Mais il faut avouer que le programme est très varié et contient environ quinze artistes qui ont remporté beaucoup de succès.

Les Holbrooks sont de fameux musiciens qui jouent admirablement bien sur différents instruments. Ils ont l'honneur du rappel. Les sœurs Wilkie sont de très aimables chanteuses et danseuses qui ont beaucoup plu au public. Donovan et Morris sont des comédiens qui ont fait rire à gorge déployée. Il en a été de même pour Urban et Mascotte. Gallagher et Griffin, comédiens irlandais, ont obtenu un succès mérité.

Bref, tous les autres artistes se sont distingués. La saison d'automne qui s'est ouverte hier, promet d'être très attrayante, d'après le livre d'engagement qui renferme le nom d'une avanture.

Miss Hilda Clarke, remplissait hier soir, le rôle de la jeune fille. Elle a fait d'une manière très satisfaisante. Ses costumes sont d'une richesse éblouissante qui n'a d'égale que sa beauté. Miss Mann Hollis est aussi pleine de verve et d'entrain.

Bref, si l'on excepte certains petits défauts d'ensemble entre la musique et les chœurs, défauts sans doute dus au fait que c'était une première représentation, le spectacle est en tout point excellent. L'on peut avec confiance s'attendre à l'inauguration de la saison au Majestic.

On annonce que jeudi soir, Miss Grace Van Studdiford, dont la réputation est maintenant cotée à New-York, fera son apparition dans le rôle d'Yvette.

AU QUEEN'S

Pourquoi Smith a quitté son domicile ? Smith avait plusieurs raisons de fuir le repos conjugal et la compagnie d'artistes qui a interprété la farce désolante de Broadhurst. La farce d'une manière qui jette beaucoup de crédit sur chacun d'eux. Smith est cependant la figure principale de l'œuvre et, comme tel, il a fait de la pièce d'un intérêt exceptionnel. On peut avec confiance s'attendre à l'inauguration de la saison au Majestic.

On annonce que jeudi soir, Miss Grace Van Studdiford, dont la réputation est maintenant cotée à New-York, fera son apparition dans le rôle d'Yvette.

On annonce que jeudi soir, Miss Grace Van Studdiford, dont la réputation est maintenant cotée à New-York, fera son apparition dans le rôle d'Yvette.

THEATRE FRANÇAIS

Le drame en 4 actes de David Belasco, «La Belle Russe», a été repré-

« La Forme Rationnelle Slater »

L'une des formes les plus populaires de la « Chaussure Slater. » Fait pour les messieurs qui apprécient une chaussure avec des courbes gracieuses qui respectent leurs cors et les points sensibles de leurs pieds.

Une chaussure gracieuse qui a bonne apparence aux pieds d'un homme fort ; prétentions justifiées à la beauté, et prétentions encore plus justifiées au confort et à l'élégance en même temps.

Fait dans tous les genres de la « Chaussure Slater » représentée dans le nouveau catalogue que l'on peut obtenir en le demandant par carte postale.

Chaque paire est cousue à la triple Goodyear, pour des fabricants et prix estampés sur les semelles.

\$3.50 et \$5.00

A VENDRE DANS DEUX MAGASINS SEULEMENT
Les Magasins de Chaussures Slater,
225 rue St-Jacques (Déménagé porte voisine de) Tel. Main 430
2315 rue Ste-Catherine (Près de la rue) Tel. Up. 1309

senté hier au Théâtre Français. L'intrigue de cette pièce est d'un intérêt saisissant, et la troupe qui l'a interprétée a parfaitement rendu les beautés de l'œuvre. Mlle Helen Byron, a rendu avec beaucoup d'art, le rôle de l'heroïne ; sa voix sympathique, tantôt énergique, tantôt émue, l'auditoire. M. Thomas McGraw a rendu avec son talent ordinaire le rôle de sir Philip Clithorne, et M. L. Henderson a fait bonne figure dans le rôle du capitaine Dudley Brand.

Dans le vaudeville, la pièce principale était une petite comédie burlesque jouée par Corbi et Stanton, et qui a eu un étourdissant succès.

THEATRE ROYAL
«Conology», tel est le titre d'une comédie qui sert d'introduction à une série d'opérettes qui sont le sujet d'attraction au Théâtre Royal, cette semaine. Dans cette pièce ainsi que dans celle intitulée «The Dark Town Club» on voit tous les talents de la compagnie entière réunis et employés dans un tourbillon entraînant de gaieté. MM. Wheeler et Edwards sur-tout, dans leurs chants africains, sont remarquables. Adams et Kelley se distinguent par leurs chants irlandais et hollandais. Rose et Albert Laval-lée ont bien réussi dans une danse originale intitulée «La poupée Svengoli».

William et Russell et Essie Williams terminent la série des variétés par une farce courte, mais pleine de vie. Les marches et les danses sont extrêmement intéressantes.

THEATRE DES VARIETES
«La Tour de Londres», le beau drame qui donne cette semaine le Théâtre des Variétés, a obtenu, hier, pour la première représentation un légitime et grand succès. L'interprétation est presque parfaite. Citons parmi les artistes qui jouent les principaux rôles, MM. Palmieri Darcy, Terdié, Maurice, mesdames Neville, Durney, Vertheul ; tous ont été très bien dans leurs rôles. Les autres petits rôles étaient également bien tenus. La troupe des Variétés a prouvé une fois de plus son homogénéité ; c'est un ensemble de bons comédiens qui savent valoir toutes les difficultés.

Les décors et les costumes sont très jolis et entièrement de style, la direction de cet établissement voulant que tout, dans ses spectacles soit d'une réalité parfaite.

Les entrées sont remplies par mesdames Marcelle Ducas et Rita de Santillane, absolument charmantes dans leurs répertoires. Les débuts de deux frères Delville ont été pour ces excellents duettistes un véritable triomphe. Six rappels chaleureux leur ont montré combien le public les goûtait. Ils ont été désemparés.

Comme on le voit par ce court résumé, le spectacle de cette semaine au Théâtre des Variétés est en tout point intéressant et mérite d'être vu.

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire

L. P. Bernier

DENTISTE
... 60, Rue Saint-Denis ...
Tel. Bell 1270

Dr J. G. A. Gendreau
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tel. Bell 2118 - 22 St-Laurent

Dr LOUIS FRANCHERE,
D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
1592 rue Ste-Catherine
Téléphone Bell Est 120

L. N. DENIS
Tapisseries à Bon Marché
313 Rue Saint-Laurent.

ESTIMES FAITS SUR DEMANDE

6 et 8 rue Cuthbert
MONTREAL

Drummond, McCall & Cie,
Canada Life Building, Montreal.

FER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES
Conduits en fonte pour l'eau, Soupapes, bornes-fontaines, etc. Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bâtisses et de Cloûtures etc. d'art et d'architecture. En gros et en détail. Estimations connues sur demande. Propriétaires de Carrières de granit, marbre, rose et gris. Venez de visiter nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier :
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell, Up 1468.
(Connection gratuite pour Montréal.)

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bâtisses et de Cloûtures etc. d'art et d'architecture. En gros et en détail. Estimations connues sur demande. Propriétaires de Carrières de granit, marbre, rose et gris. Venez de visiter nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier :
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell, Up 1468.
(Connection gratuite pour Montréal.)

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bâtisses et de Cloûtures etc. d'art et d'architecture. En gros et en détail. Estimations connues sur demande. Propriétaires de Carrières de granit, marbre, rose et gris. Venez de visiter nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

ANIS DE VENTE

Nous avons reçu instructions des parties intéressées de vendre les machines, poulies et autres articles de détail au No 32 rue St-Dominique.

MARDI, le 19 SEPTEMBRE COURANT A DEUX HEURES P.M.

tout l'outillage et machines d'une fabrique de poulies et poulies comme suit :

Engin de 10 forces, coûtant \$500.
3 machines à polir avec contrechassis, coûtant \$350.
1 machine à vapeur, coûtant \$300.
1 machine à vapeur, coûtant \$600.
1 drill à vapeur, 1 machine à plier la tôle, coûtant \$250.

Patrons de poulies, au montant de \$1000
Une roue à polir coûtant \$325.
Arbres de couche avec poulies, machines à couper le fer, l'acier et les autres métaux, roues à polir, 12,000 livres de fonte, 500 livres de rivets, poulies en acier, fournaies, jauges, gaz, vis, outillages de toutes sortes, pompes, 1 poulie, etc.

Sans réserve.
MARCOTTE FRERES,
9-12-14-16-18
Encanteurs.

Vente au Commerce

Nous offrons au commerce à nos salles rue St-Jacques, mercredi, le 13 du courant à dix heures, un stock de nouveautés et autres marchandises provenant de faillites et comprenant : Tweeds, étoffes à robes, cachemires, cotonnades, mérinos, beavers, serges, doublures, indiennes, chails, bretelles, sous-vêtements pour hommes, femmes et enfants, couvertures de laine, batiste, fil, soie, grand assortiment de modes, plumes, fleurs, rubans, velours, peluches, garnitures, chapeaux garnis et non garnis, mousseline et articles de fantaisie.

Aussi hardes de confection, pardessus d'automne et d'hiver, casquettes, gants, chaussures et beaucoup d'autres marchandises. Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES,
1663
Encanteurs.

Vente au Commerce

PAR
Benning & Barsalon, Encanteurs
A leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Jacques
A 10 HEURES A.M.

Vente régulière hebdomadaire de nouveautés, soies et satins, étoffes à robes, indiennes et coton, flanelles, bonnettes, sous-vêtements, rubans, et articles de fantaisie.

Aussi 65 caisses de Lainages, Draps, Tricots, « Freizes et Beavers », etc.

Aussi, 20 caisses de Confections pour Hommes et Garçons.
Aussi 2,300 boîtes p.m. par Catalogue, 28 caisses de Toiles de ménage et Canevases Français.

Aussi 150 caisses de Chaussures assorties. Vente en lots pour convenir au commerce.

L'ACTE DES BREVETS
William Butler, de Redkey, Indiana, E.U. propriétaire d'un brevet canadien No 57,227 pour améliorations dans la méthode de faire de la verrerie et des moules pour la verrerie, accordant des licences pour l'usage de son invention ou la fourniture. Prière d'adresser les demandes à : OWE N. EVANS, Soliciteur de brevets d'invention et expert Temple Building, Montréal. 166-3

La Compagnie de Vitrites de Montreal
A. T. EARL, Propriétaire

Cholera Canadien, Dysenterie, etc.,
Le meilleur spécifique contre ces dérangements d'intestins est...
L'ELIXIR DE MURES SAUVAGES
Du Dr REED
Toutes les médecines devraient en avoir une bouteille à la main.
Chez votre fournisseur, 35 cts.
CIE DE MEDICINE HARVEY, Agts
MONTREAL MAJ-5100

GROTHE FRERES
Entrepreneurs Généraux

ESTIMES FAITS SUR DEMANDE

6 et 8 rue Cuthbert
MONTREAL

Drummond, McCall & Cie,
Canada Life Building, Montreal.

FER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES
Conduits en fonte pour l'eau, Soupapes, bornes-fontaines, etc. Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bâtisses et de Cloûtures etc. d'art et d'architecture. En gros et en détail. Estimations connues sur demande. Propriétaires de Carrières de granit, marbre, rose et gris. Venez de visiter nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier :
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell, Up 1468.
(Connection gratuite pour Montréal.)

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bâtisses et de Cloûtures etc. d'art et d'architecture. En gros et en détail. Estimations connues sur demande. Propriétaires de Carrières de granit, marbre, rose et gris. Venez de visiter nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier :
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell, Up 1468.
(Connection gratuite pour Montréal.)

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bâtisses et de Cloûtures etc. d'art et d'architecture. En gros et en détail. Estimations connues sur demande. Propriétaires de Carrières de granit, marbre, rose et gris. Venez de visiter nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier :
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell, Up 1468.
(Connection gratuite pour Montréal.)

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Bâtisses et de Cloûtures etc. d'art et d'architecture. En gros et en détail. Estimations connues sur demande. Propriétaires de Carrières de granit, marbre, rose et gris. Venez de visiter nos prix avant de passer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier :
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell, Up 1468.
(Connection gratuite pour Montréal.)

L'AFFAIRE DREYFUS ET L'EXPOSITION DE 1900

Les étrangers n'ont rien à voir dans l'administration de la justice en France et, d'ailleurs, est-ce bien à eux de faire la leçon à un pays comme notre pays-patrie qui a répandu l'esprit juridique dans le monde entier avec son code, sa jurisprudence et ses livres de droit.

Lisez les dépêches de ce matin et vous vous trouverez en face d'un mouvement combiné contre l'exposition de 1900.

Tous les insulteurs de la France, tous les ennemis acharnés qui se ruent en bête enragée sur la patrie de nos pères, mais qu'en savent-ils donc si Dreyfus est innocent ou coupable?

Non, Dreyfus n'est pour toute cette meute internationale qu'un vulgaire prétexte pour chercher à vilipender, à salir, à égarer un noble pays qui a commis la faute de se relever des désastres de 1870 et de prendre d'accord avec la Russie une situation prépondérante dans les chancelleries européennes.

La France est attaquée parce qu'elle est forte et redoutable : le procès Dreyfus n'aurait pas eu plus de retentissement qu'un simple affaire correctionnelle, s'il s'était produit en Espagne ou en Autriche.

Pour nous qui n'avons pas à régler si Dreyfus a trahi ou non, nous acceptons le verdict du tribunal de Rennes et nous déclarons avec tous les Français, amis de l'ordre et de la paix, intérieure, que l'affaire est finie.

Mais quand nous regardons ce qui se passe en ce moment dans les journaux américains, anglais, allemands, autrichiens et autres, quand nous écoutons les clameurs haineuses qui montent du dehors, nous ne pouvons nous empêcher de dire à nos amis et à nos compatriotes : Mais ne voyez-vous donc pas que ces étrangers tiennent moins à innocenter Dreyfus qu'à faire échouer l'exposition de 1900, qu'à jeter de la honte à la France, qu'à saper son édifice de gloire, qu'à l'abaisser dans l'estime du monde civilisé.

Voilà ce qu'est, en réalité, la dernière phase de l'affaire.

DANS LE PORT DE MONTREAL

Quatre à cinq cents hommes ont travaillé tout l'été dans le port de Montréal.

Ils ont été payés \$1.25 par jour au lieu de \$1.00, salaire payé aux deux cents hommes qui travaillaient dans les saisons précédentes.

Si les ouvriers sont mieux rémunérés c'est donc que les affaires sont meilleures.

L'ŒUVRE DE M. MARCHAND

Le surplus à Québec représente la balance entière du revenu sur toutes espèces de dépenses spéciales, ordinaires et extraordinaires. La province se trouve aujourd'hui dans une position qui ne peut donner d'inquiétude pour l'avenir puisque nous avons un surplus qui égale et dépasse toutes nos dépenses. La tâche d'équilibrer les finances était une tâche difficile. Il nous fallait refuser des demandes raisonnables.

Nos adversaires avaient promis \$1,500,000 de subsides aux compagnies de chemins de fer. Pour résister à toutes ces demandes, vous avez bien voulu reconnaître qu'il fallait une certaine énergie. On avait dit que j'étais tellement déboussaillé que je ne saurais pas résister. Mais le devoir commande et j'ai su résister. On nous a reprochés d'être un gouvernement d'inaction, même en nous a calomniés. Nous avons promis avant tout d'équilibrer les finances, et en deux ans, mes collègues et moi, nous avons réalisé cette promesse, preuve que nous ne sommes pas un gouvernement d'inaction.

(Paroles de l'hon. M. Marchand à l'Assemblée-Assemblée)

LE PROGRES INDUSTRIEL

La Ontario Mealeable Iron Works, de Oshawa, Ont., emploie en ce moment environ 400 hommes. Depuis le 1er avril, ils ont une augmentation de salaire de 12 1/2 à 15 pour cent.

Dans plusieurs manufactures d'Oshawa, le nombre des ouvriers a été augmenté de même que leur salaire.

Notre industrie nationale n'a jamais tant prospéré que sous le régime Laurier.

L'UNIQUE PROJET

Ce que pense l'«Avenir du Nord» du projet de M. Hugh John Macdonald à l'effet de défranchiser au Manitoba ceux qui ne peuvent lire ni écrire l'anglais :

«Mais cette loi aura surtout un effet immédiat qu'il importe d'envisager. M. Macdonald explique que sa loi ne s'appliquera pas aux Canadiens, mais aux étrangers qui viennent prendre des terres en Canada. Ne voit-on pas là une évidente conspiration contre l'immigration franco-belge, et franco-suisse ?

L'effet le plus immédiat de l'application de la loi revêtue par M. Macdonald sera donc d'empêcher les Français, Belges, Suisses de venir s'établir en Canada ou, au moins au Manitoba, où ils se dirigent de préférence.

Quand nos agents en Europe auront prévenu ces gens qu'ils ne pourront

LES TEMPS MEILLEURS

Les cultivateurs font plus d'argent avec le beurre et le fromage

L'industrie laitière est une des principales sources de richesses pour notre pays et elle a fait des progrès énormes depuis vingt ans.

En 1880, la province de Québec ne comptait que 22 beurriers et 140 fromageries. En 1890, nous avions 111 beurriers et 617 fromageries. En 1895, 307 beurriers et 1467 fromageries. Et dans les quatre dernières années, ce chiffre a encore augmenté.

Or, il est indiscutable que toute la classe agricole est intéressée au plus haut point au développement du marché de nos beurres et fromages, aux revenus à tirer de ces deux produits.

Comparons les marchés de 1896 et de 1899.

En 1896, sous le régime conservateur, le prix du fromage était de 83c et 9c ; le beurre de ferme valait de 12 à 14 centimes et le meilleur beurre de crèmerie 17 à 17 1/2c.

En 1899, sous le régime Laurier, le prix du fromage est actuellement 12 1/2c ; le beurre de ferme se vend 18 centimes et le meilleur beurre de crèmerie 22 à 22 1/2c.

Dans l'été de 1899, de l'ouverture de la navigation au 7 septembre, il a été exporté du port de Montréal 235,326 tonnes de beurre, contre 79,478, pour la période correspondante en 1895 et 177,169, pour 1896.

Ces chiffres établissent que sous le régime Laurier les cultivateurs vendent plus et plus cher les produits de l'industrie laitière. Cette industrie-là mérite de la part des cultivateurs toute la sollicitude possible et ils ont eu raison pendant quelques années de tourner leurs énergies dans cette direction.

Nous avons raison de fabriquer du fromage et du beurre. Le fromage du Canada est de plus en plus recherché par les marchands d'Angleterre et l'exportation que nous avons faite en 1897 et en 1898 sur le marché anglais est la plus forte que nous ayons jamais vue au Canada. Les prix ont été très bons et en 1899, ils seront encore meilleurs. En 1896-97, le Canada a fourni plus de la moitié du fromage importé par les Anglais pour leur consommation.

Notre industrie du beurre qui avait été négligée a fait aussi de réels progrès.

	Total importé par l'Angleterre	Total venant du Canada
1891.....	234,187,984	55,410,424
1892.....	244,457,008	58,280,552
1893.....	260,577,084	63,414,120
1894.....	288,381,520	66,917,078
1895.....	316,476,384	70,870,019
Total venant d'Australasie	6,094,816	1,318,283
1891.....	9,802,240	2,308,401
1892.....	18,977,168	4,331,604
1893.....	32,714,804	7,114,620
1894.....	35,099,676	7,087,311

On voit que le Canada peut faire beaucoup plus qu'il n'a fait jusqu'ici.

pas exercer leurs droits de citoyens en Canada, s'ils n'apprennent l'anglais, ils renonceraient tous à venir ici, car quel est l'homme parvenu à l'âge de trente ou de quarante ans qui pourra se décider à se remettre à l'étude pour apprendre une langue dont il n'a jamais entendu prononcer un mot ? Le voudrait-il, qu'il ne le pourrait pas : tous ses instants, en dehors de ceux consacrés à un légitime repos, sont infatigablement pris par le travail de la terre et les soins de son établissement.

Donc, en résumé, voilà dans ses effets déplorables, anti-français, la loi promise par l'ami de nos bons bleus : arrêt de l'immigration franco-belge, menace constante planant sur les droits des Canadiens.

Si M. Macdonald est vraiment de bonne foi quand il dit qu'il ne voit que les Russes par son projet de loi, qu'il le modifie et qu'il dise que seuls les immigrants pouvant lire et parler l'anglais ou le français auront le droit du suffrage au Manitoba. Il ne modifiera rien, cependant. Ses intentions sont arrêtées et elles sont bien connues !

BULLETIN

La compagnie de Pulpes des Laurentides a augmenté de \$400,000 son capital qui s'élève maintenant à \$1,600,000.

M. Greenway était à Ottawa, hier. Il a déclaré que la date des élections générales au Manitoba n'avait pas été encore fixée, mais, a-t-il ajouté, qu'elles aient lieu tôt ou tard vous pouvez être sûr que Hugh John Macdonald sera battu à plates coutures.

M. Greenway estime à 60 millions de boisseaux la récolte du blé au Manitoba.

M. Flynn réclame que sien l'exercice de 1895-96 à Québec, mais c'est M. Taillon qui gouvernait alors.

M. Flynn est responsable de l'exercice 1896-97 et du déficit de \$810,000 qu'il a laissé.

Comme l'a dit l'hon. M. Marchand à l'Assemblée-Assemblée, M. Taillon était moins extravagant et gaspillait moins que M. Flynn et les faits l'ont prouvé.

Les exportations du mois d'août comparées à celles du mois correspondant de 1898, montrent une augmentation qui dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

Le chiffre total des exportations s'élève à \$9,862,470, tandis qu'en août, 1898, il ne s'élevait qu'à \$5,906,971.

Ceci donne une augmentation de près de quatre millions de dollars, et comme les prix des marchandises exportées sont généralement plus élevés

En 1896-97, nous avons exporté plus du double de la quantité exportée l'année précédente. Mais nous n'avons pas seulement augmenté la production de notre beurre ; nous avons aussi beaucoup amélioré sa qualité. Nous devons nous féliciter du succès qu'a eu notre beurre sur le marché anglais depuis trois ans. Le ministère de l'agriculture d'Ottawa a maintenant deux ou trois beurriers dans les Territoires du Nord-Ouest, et nous avons exporté, pendant la dernière saison, du district de la Saskatchewan en Angleterre, une grande quantité de beurre, qui s'est vendu sur le marché anglais, après un voyage de six semaines et après avoir parcouru une distance de sept mille milles, au même prix que le beurre danois. Le gouvernement a obtenu pour ce beurre vingt-quatre sous la livre, soit le plus haut prix que le beurre canadien ait jamais obtenu sur le marché anglais. Et ce beurre venait des Territoires du Nord-Ouest, après un voyage de six semaines.

Si nous sommes arrivés à ce résultat, c'est qu'il nous a été possible de maintenir ce beurre à une température uniforme, depuis le jour de sa fabrication jusqu'au jour de sa vente. Au moyen de «réfrigérateurs», dans la fabrique, sur les chars et sur les transatlantiques, ce beurre a toujours été maintenu à une température inférieure à trente-deux degrés. C'est au moyen de ces précautions, que le beurre canadien a pu se rendre en Angleterre parfaitement frais. Vous voyez ce que nous devons faire pour augmenter le prix de notre beurre sur le marché anglais et pour nous emparer de ce même marché.

Quand le système de réfrigérateurs introduit par l'hon. M. Fisher, dont le rôle éclairé pour l'agriculture a produit tant d'excellents résultats, sera établi partout et parfaitement complété, le marché anglais sera sûrement à nous.

Voulez-vous mesurer l'importance du marché anglais pour les produits de l'industrie laitière, consultez le tableau suivant qui vous donne un état des importations du beurre en Angleterre depuis 1891 à 1895, en même temps qu'un état comparé de ce qui lui en a été fourni par le Canada, l'Australasie et le Danemark.

	Total importé par l'Angleterre	Total venant du Canada
1891.....	234,187,984	55,410,424
1892.....	244,457,008	58,280,552
1893.....	260,577,084	63,414,120
1894.....	288,381,520	66,917,078
1895.....	316,476,384	70,870,019

La pyrale et la cochenille sont les insectes qui ont été surtout signalés, dans la région la plus fertile, les vignes. Le Beaujolais, d'un côté, le Bordelais, de l'autre, ont subi les plus nombreuses invasions de ces insectes.

Si l'état a été généralement bon, il ne s'est pas passé sans accidents. Dans un certain nombre de localités, principalement dans les vallées du Rhône et de la Durance, dans la Basse-Bourgogne, dans une partie du bassin de la Loire, de nombreux orages de grêle ont causé des dégâts assez importants dans les vignes. C'est surtout à la suite de ces orages que se sont produites les manifestations les plus sensibles des maladies cryptogamiques.

L'un des caractères les plus remarquables des prochaines vendanges, ce sera leur précocité. Dans toutes les régions la vigne a été cueillie plus tôt que d'habitude. Mais cette précocité a son revers, c'est que le raisin reste souvent petit à cause de la sécheresse qui est intense et générale. Quelques pluies douces seraient venues à joindre par tous les vigneron, car elles permettraient aux fruits de se gonfler sans rien perdre sous le rapport de leur qualité qui est considérablement améliorée.

Après cet aperçu sur la situation des vignes, quelques détails sur nos principales régions viticoles ne seront pas inutiles.

En Algérie, les vendanges approchent de leur fin. Les apparences, qui étaient excellentes, ont été réduites par un violent orage survenu il y a quelques semaines. On évalue que, dans chacun des départements d'Oran, d'Alger et de Constantine, la récolte a été diminuée, suivant les localités, d'un quart à un tiers. Elle reste néanmoins à peu près égale à la moyenne des années précédentes. D'autre part, la qualité est généralement bonne, grâce aux bons soins donnés de plus en plus à la vinification. On a déjà reçu en France quelques vins nouveaux d'Algérie, qui sont très bien faits.

Dans la région méridionale, les vendanges sont commencées pour les cépages, hâtifs, notamment pour les petits bouschets. Excellente qualité des raisins, maturité parfaite, rendement moyen, tels sont les caractères acquis aujourd'hui. Ce sont les conditions pour avoir du bon vin.

En résumé, n'aura pas probablement une récolte exceptionnelle ; mais l'année 1899 sera une année à bons vins. Espérons qu'on pourra les vendre à leur vraie valeur.

HENRY BAGNIER.

CHACUN LE SIEN

Le nouveau «fender» qui a été exhibé, hier, aux autorités de la ville et de la compagnie des tramways, à l'hôtel de ville, est l'invention exclusive de M. Louis Laverge dit Renaud. M. Renaud représente cet appareil à la conférence d'hier.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

LES PROCHAINES VENDANGES EN FRANCE

Les vendanges constituent, après la moisson, l'opération agricole annuelle qui intéresse le plus grand nombre de cultivateurs en France. On s'en inquiète d'ailleurs partout, le vin constituant un des grands objets du commerce général.

La succession des saisons a présenté, cette année, deux phases bien tranchées pour la vigne. Le printemps a été d'abord assez maussade, des gelées sont survenues qui, dans un assez grand nombre de localités, ont détruit une partie des jeunes bourgeons. Par contre, à part des accidents locaux qui se produisent inévitablement, l'été s'est montré tout à fait favorable, d'abord à la floraison, puis au développement normal des raisins.

Ces conditions ont eu pour premier résultat d'écarter les maladies cryptogamiques que les vigneron redoutent à un si haut point. Le mildew, notamment, a été rare, ce n'est pas qu'il ait disparu réellement, mais ses attaques ont été sans effets sérieux dans les vignes traitées préventivement contre la maladie. La preuve de la nécessité de ces traitements, même dans les années peu favorables au parasite, est donnée par ce fait que, dans des cantons où de rares vignes n'ont pas été traitées, elles ont été atteintes par la maladie, et elles forment un contraste violent avec les vignes mieux soignées.

Le black-rot, contre lequel la lutte est toujours si délicate, n'a pas fait beaucoup parler de lui cette année. Même dans les foyers où il sévissait avec la plus grande intensité et où il avait exercé des dégâts énormes, on n'a eu à constater que d'assez rares manifestations. C'est la deuxième année que le fait se produit, déjà, en 1898, les conditions climatiques lui avaient été défavorables. C'est d'un bon augure pour l'avenir, un grand nombre de spores du parasite auront disparu et la lutte en sera facilitée.

C'est de l'ordinaire qu'on a eu surtout à s'inquiéter. Depuis deux ou trois ans, ce parasite, qu'on ne redoutait presque plus, s'est montré sous des formes particulièrement insidieuses et dans des proportions qu'on ne connaissait plus. Ces atteintes nouvelles ont vivement préoccupé les vigneron : ceux-ci ont volontiers accusé le soufre de nuire plus la même valeur préservatrice, peut-être auraient-ils dû mieux recourir à d'autres produits.

Malheureusement, quelques temps après la vente de ces chutes, des difficultés se sont élevées entre les propriétaires actuels et un M. Forman, au sujet d'une liasse de terrain qui forme partie de ces chutes et que ce dernier réclame comme étant sa propriété, ce qui a eu pour effet de retarder quelque peu les propriétaires à s'exécuter.

Heureusement, j'ajoute avec plaisir, dans l'intérêt du district de Trois-Rivières, ces difficultés entre les parties intéressées ont été réglées à l'amiable et dès ce moment, les acquéreurs se sont mis à l'œuvre pour commencer les travaux qu'ils se sont obligés de faire, en vertu de leur acte d'acquisition.

Dans une prochaine lettre je vous donnerai un aperçu des travaux considérables qui sont à se faire, puis-je qu'il y a huit cents hommes qui sont à l'œuvre ; des avantages sans nombre que retirera le district de Trois-Rivières et les services éminents, qui ne peuvent être, qu'à un très haut point, à ce district, par la vente de ces chutes.

Avant de terminer, cette correspondance, vous me permettrez, M. le Rédacteur, de vous parler de la révision des Biens des Jésuites, pour la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, qui est à se faire, et ce, dans l'intérêt des censitaires.

M. Bruno Duval, qui a été chargé de faire cette besogne, a terminé la révision des listes pour les paroisses de St-Maurice et de Mont-Carmel et devra avant longtemps terminer celle du Cap de la Magdeleine.

Dans le mois de mai dernier, M. Duval s'est rendu à St-Maurice et à Mont-Carmel et, après la messe, à chacune de ces paroisses, il a informé les censitaires rédevables à cette seigneurie que les livres en question étaient révisés et que les montants dus devaient être payés sans retard ou au moins en partie.

Cette action de votre part, a ajouté le monsieur, démonstrent de la bonne volonté et vous assureraient les bonnes grâces de l'hon. M. Parent, après lequel il s'était chargé d'être leur interprète pour leur obtenir du délai et une remise sur la balance d'arrérages qui seront dus par ceux qui auront payé un acompte. Il a ajouté, en outre, que ceux qui avaient bénéficié de la remise accordée par l'ancienne administration, il y a quatre ans, ne pourraient pas calculer sur une remise d'arrérages dès cette époque.

En effet, suivant la promesse qu'il en avait faite aux censitaires de St-Maurice et de Mont-Carmel, M. Duval a sollicité de son chef, l'hon. M. Parent, une remise en faveur des censitaires de la seigneurie du Cap de la Magdeleine, et ce dernier, avec ce désir qu'on lui demandait de vouloir rendre service aux citoyens du district de Trois-Rivières, chaque fois que l'occasion s'en présente, a bien voulu acquiescer à sa juste demande en accordant la remise sur les arrérages, remise qui se lit comme suit :

Québec, 8 septembre 1899.

M. J. A. Lord.

Agent des biens des Jésuites, Trois-Rivières.

J'ai l'honneur de vous informer que sur un rapport de M. B. Duval, l'honorable commissaire a consenti à faire les remises suivantes dans la seigneurie du Cap de la Magdeleine :

Remise d'un quart sur la balance due par les censitaires à partir du 15 septembre courant jusqu'au 1er novembre prochain.

2o—Les censitaires qui n'ont rien payé depuis le 15 mai dernier, ne pourront bénéficier de la remise que sur les deux tiers qu'ils peuvent devoir en arrérages de rentes. Cette remise n'est accordée toutefois qu'à ceux qui n'ont pas de bénéfices antérieurs d'une réduction.

3o—Quant aux censitaires qui désireraient payer le capital et arrérages, une remise de 50 pour cent leur est accordée à même les arrérages dus.

Vous voudrez bien informer M.

ECHOS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Les chutes Shawinigan

Iluit cents hommes à l'ouvrage

Montréal, 12 septembre 1899.

Monsieur le Rédacteur.

Le 14 janvier dernier, j'avais l'honneur de vous adresser une correspondance relativement à la vente des chutes de Shawinigan, en vous y faisant connaître les conditions obtenues par l'honorable M. S. N. Parent, en sa qualité de Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, et j'ajoutais alors, entr'autres choses, que la plupart des citoyens du district de Trois-Rivières avaient de la difficulté à croire, nonobstant les hautes qualités administratives que possédait l'hon. M. Parent, qu'il aurait réussi à obtenir de telles conditions pour un rocher qui existe depuis des milliers d'années, et que jusqu'alors, personne avant lui, n'avait songé à réaliser cinq cents de valeur pour ces magnifiques chutes d'eau.

De tels faits, on ne peut trop les faire connaître, et dans l'intérêt de l'auteur comme celui de notre nationalité.

Laissez-moi vous dire, M. le rédacteur, avais-je ajouté, qu'avant tout, je suis canadien-français, que dans l'âme, et comme tel rien ne me fait autant de plaisir que de signaler des actes comme ceux-là à l'attention du public, lorsqu'ils m'arrivent d'un des miens, sans m'occuper toutefois à quel parti politique appartient l'auteur.

En effet, je vous le demande, j'écris encore, si nous avions eu un Anglais comme ministre des Terres, au lieu d'un Canadien-français, et que cet Anglais aurait remporté la même succès, en sa qualité de ministre, les journaux anglais, n'est-ce pas, conservateurs et libéraux, sans s'occuper de la couleur politique de ce monsieur, n'auraient-ils pas chanté sur tous les tons, et avec raison pendant des mois et des mois, les hautes qualités administratives de ce ministre, etc., etc., etc.

Maintenant, depuis que je vous adresse ces quelques lignes au sujet de la vente de ces chutes, les propriétaires se sont-ils exécutés en remettant une partie au moins des conditions onéreuses imposées par l'hon. M. Parent.

Comme j'avais occasion de vous le signaler dans le temps, ces chutes ont été vendues pour une somme de cinquante mille piastres, avec la condition toutefois que les acquéreurs déboursent une somme de trois millions de piastres en soultes et indemnités, sans quoi les cinquante mille piastres payées comptant seraient confisquées au profit de la Province, et ce, dans trois ans de la date de la vente.

Malheureusement, quelques temps après la vente de ces chutes, des difficultés se sont élevées entre les propriétaires actuels et un M. Forman, au sujet d'une liasse de terrain qui forme partie de ces chutes et que ce dernier réclame comme étant sa propriété, ce qui a eu pour effet de retarder quelque peu les propriétaires à s'exécuter.

Heureusement, j'ajoute avec plaisir, dans l'intérêt du district de Trois-Rivières, ces difficultés entre les parties intéressées ont été réglées à l'amiable et dès ce moment, les acquéreurs se sont mis à l'œuvre pour commencer les travaux qu'ils se sont obligés de faire, en vertu de leur acte d'acquisition.

Dans une prochaine lettre je vous donnerai un aperçu des travaux considérables qui sont à se faire, puis-je qu'il y a huit cents hommes qui sont à l'œuvre ; des avantages sans nombre que retirera le district de Trois-Rivières et les services éminents, qui ne peuvent être, qu'à un très haut point, à ce district, par la vente de ces chutes.

Avant de terminer, cette correspondance, vous me permettrez, M. le Rédacteur, de vous parler de la révision des Biens des Jésuites, pour la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, qui est à se faire, et ce, dans l'intérêt des censitaires.

M. Bruno Duval, qui a été chargé de faire cette besogne, a terminé la révision des listes pour les paroisses de St-Maurice et de Mont-Carmel et devra avant longtemps terminer celle du Cap de la Magdeleine.

Dans le mois de mai dernier, M. Duval s'est rendu à St-Maurice et à Mont-Carmel et, après la messe, à chacune de ces paroisses, il a informé les censitaires rédevables à cette seigneurie que les livres en question étaient révisés et que les montants dus devaient être payés sans retard ou au moins en partie.

Cette action de votre part, a ajouté le monsieur, démonstrent de la bonne volonté et vous assureraient les bonnes grâces de l'hon. M. Parent, après lequel il s'était chargé d'être leur interprète pour leur obtenir du délai et une remise sur la balance d'arrérages qui seront dus par ceux qui auront payé un acompte. Il a ajouté, en outre, que ceux qui avaient bénéficié de la remise accordée par l'ancienne administration, il y a quatre ans, ne pourraient pas calculer sur une remise d'arrérages dès cette époque.

En effet, suivant la promesse qu'il en avait faite aux censitaires de St-Maurice et de Mont-Carmel, M. Duval a sollicité de son chef, l'hon. M. Parent, une remise en faveur des censitaires de la seigneurie du Cap de la Magdeleine, et ce dernier, avec ce désir qu'on lui demandait de vouloir rendre service aux citoyens du district de Trois-Rivières, chaque fois que l'occasion s'en présente, a bien voulu acquiescer à sa juste demande en accordant la remise sur les arrérages, remise qui se lit comme suit :

Québec, 8 septembre 1899.

M. J. A. Lord.

Agent des biens des Jésuites, Trois-Rivières.

J'ai l'honneur de vous informer que sur un rapport de M. B. Duval, l'honorable commissaire a consenti à faire les remises suivantes dans la seigneurie du Cap de la Magdeleine :

Remise d'un quart sur la balance due par les censitaires à partir du 15 septembre courant jusqu'au 1er novembre prochain.

2o—Les censitaires qui n'ont rien payé depuis le 15 mai dernier, ne pourront bénéficier de la remise que sur les deux tiers qu'ils peuvent devoir en arrérages de rentes. Cette remise n'est accordée toutefois qu'à ceux qui n'ont pas de bénéfices antérieurs d'une réduction.

3o—Quant aux censitaires qui désireraient payer le capital et arrérages, une remise de 50 pour cent leur est accordée à même les arrérages dus.

Vous voudrez bien informer M.

Tessier & Grenier, avocats des biens des Jésuites, de cette décision.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) E. E. TACHÉ.

Assistant-Commissaire.

Pour M. B. DUVAL.

Par cette remise, tous ceux qui ont démontré de bonnes dispositions en payant un acompte sur les arrérages depuis le 15 mai dernier, auront droit à vingt-cinq pour cent de déduction sur la balance qu'ils pourront devoir. Quant à ceux qui n'ont rien payé depuis cette époque, ils ne pourront bénéficier de cette remise que sur les deux tiers des arrérages dus.

Enfin, ceux qui désireraient payer capital et arrérages, auront droit à cinquante pour cent de réduction sur les arrérages seulement.

Pour ces derniers une quittance sera préparée par M. l'agent local et signée par M. E. E. Taché, assistant-commissaire du département des Terres.

Je ne puis trop, en terminant, recommander à tous les intéressés de

vouloir bien payer sans délai, sans en dire davantage. Toutes questions ayant rapport à la révision ou à la perception des montants seront décidées par M. Duval, qui a reçu des instructions à cet effet.

L. P. P. G.

BRUTALEMENT ASSAILLI

M. Arthur Skelly a été dernièrement assailli brutalement par des voleurs, au coin des rues Ste Catherine et St Hubert. Grâce à sa force peu commune, M. Skelly a pu mettre ses assaillants en fuite.

Paquette & Godbout

Manufacturiers de Portes, Châssis, Jalouxes, Meubles de toutes sortes, Découpages, Tournages, etc.

Une spécialité pour les Antres et intérieurs d'Églises.

Coin des Rues WILLIAM et ST-CASIMIR

SAINT-HYACINTHE

LA MAISON HAMILTON

Les Nouvelles Importations d'Automne font un étalage splendide à voir.

Jamais vente d'automne n'est apparue avec d'aussi chics valeurs de nouveautés et avec autant de variétés dans le style. Nous commençons la saison cette année avec des valeurs, qui, en qualité et prix, réduiront en silence, tous ceux qui oseraient se mesurer avec nous.

Nos Nouveaux Gilets et Costumes d'Automne

La Demoiselle du Chateau

55-57 rue Dupre

Téléphones :	Bell 2623
	P. 3334
	(Marchand) 544

